

COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE
EUROPÉENNE
COMMISSION



DIRECTION
GÉNÉRALE
DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIÈRES

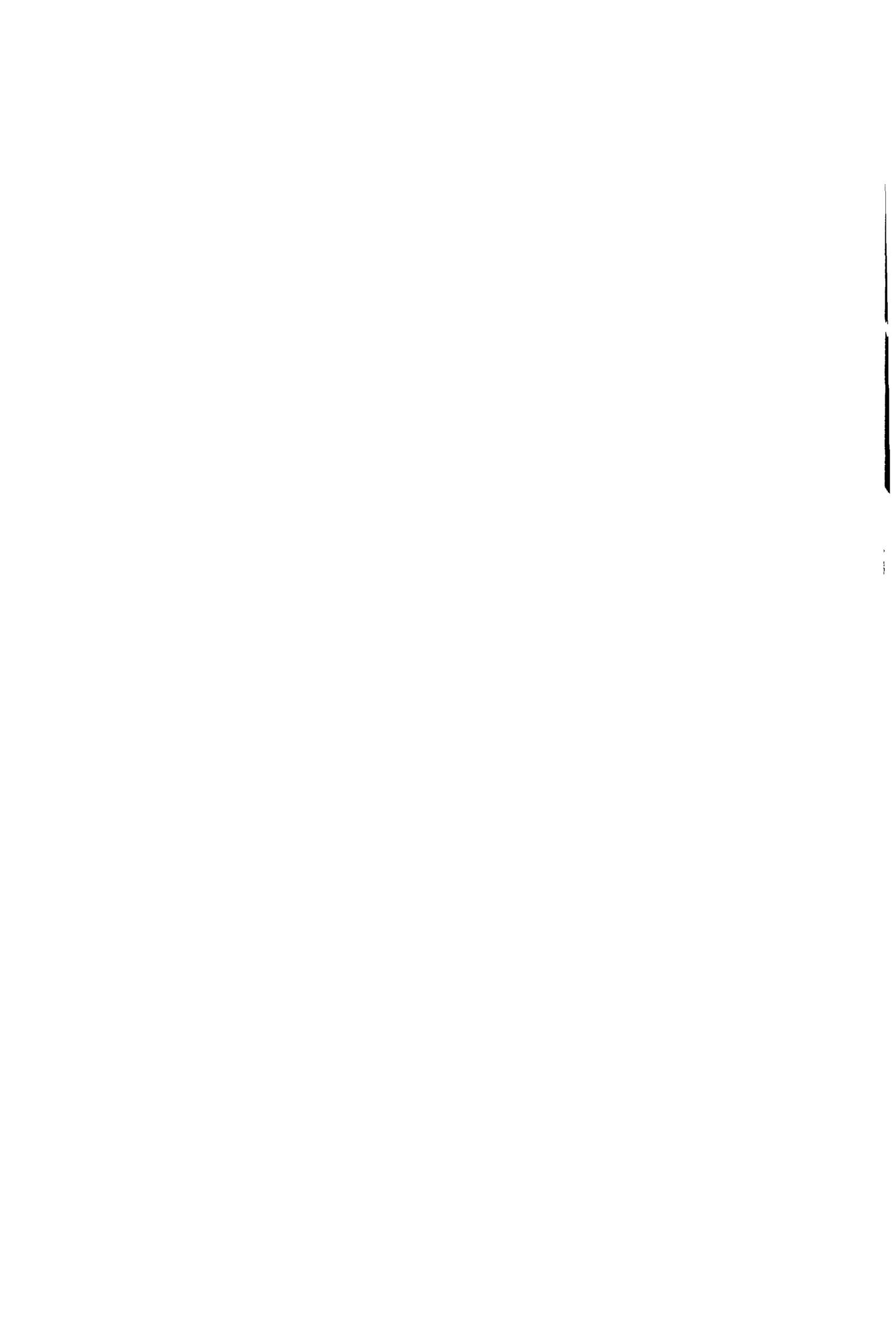
**LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ
ET LES PERSPECTIVES POUR 1960**

1

MARS

RAPPORT TRIMESTRIEL

1960



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

**La situation économique de la Communauté
et les perspectives pour 1960**

MARS 1960

Table des matières.

	<i>Pages</i>
Introduction	3
 I. La situation économique de la Communauté.	
1. <i>La diffusion de l'expansion conjoncturelle</i>	5
A. La conjoncture extérieure	5
B. Les échanges intracommunautaires	7
2. <i>Le développement de la demande intérieure</i>	11
A. Les actions publiques	11
B. Les comportements privés	12
3. <i>L'augmentation des ressources globales</i>	13
A. L'élasticité de la production	13
B. L'équilibre des marchés	17
4. <i>L'évolution de la situation économique</i>	19
A. Les forces d'expansion	19
B. Les risques de déséquilibre	20
5. <i>La coordination des politiques conjoncturelles</i>	22
A. Les mesures nationales	22
B. Les actions communes	23
 II. Les perspectives d'évolution dans les pays de la Communauté.	
1. <i>République fédérale d'Allemagne</i>	29
A. Hypothèses d'évolution	30
B. Conditions d'équilibre	34
2. <i>France</i>	36
A. Hypothèses d'évolution	39
B. Conditions d'équilibre	41
3. <i>Italie</i>	43
A. Hypothèses d'évolution	44
B. Conditions d'équilibre	47
4. <i>Pays-Bas</i>	50
A. Hypothèses d'évolution	53
B. Conditions d'équilibre	54
5. <i>U.E.B.L.</i>	56
Belgique	56
A. Hypothèses d'évolution	59
B. Conditions d'équilibre	61
Grand-Duché de Luxembourg	63

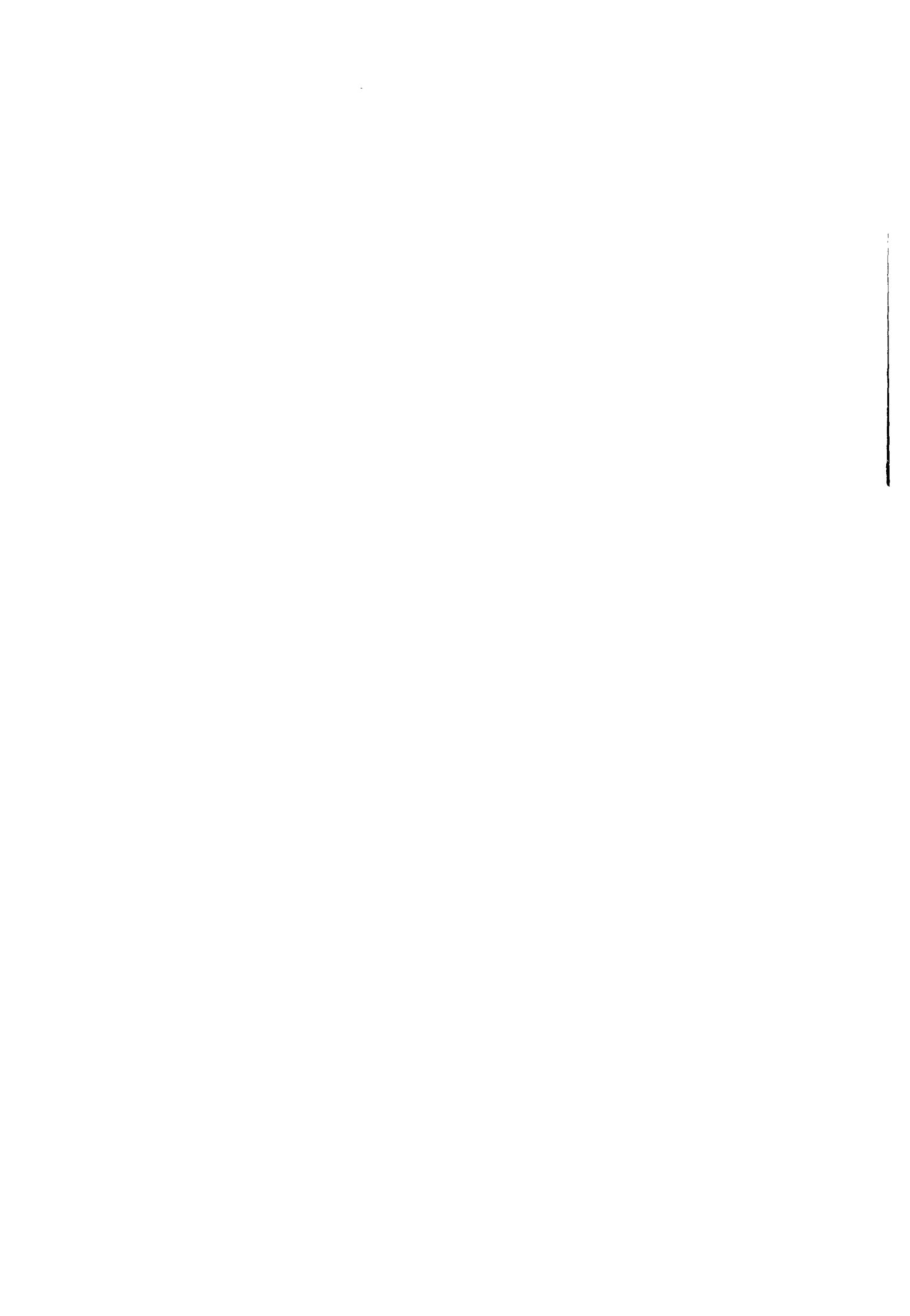
Liste des graphiques.

1. Echanges intracommunautaires	9
2. Production industrielle de la Communauté	15
3. République fédérale d'Allemagne : Ressources et emplois de biens et services	31
4. France : Ressources et emplois de biens et services	37
5. Italie : Ressources et emplois de biens et services	45
6. Pays-Bas : Ressources et emplois de biens et services	51
7. Belgique : Ressources et emplois de biens et services	57

L'évolution prévisible de la situation économique dans la Communauté est largement déterminée par les tendances qui se sont fait jour en 1959. Celles-ci sont analysées dans une première partie.

La mise en œuvre d'une politique conjoncturelle coordonnée faciliterait la solution des problèmes que posent les perspectives pour 1960 dans chacun des pays membres, telles qu'elles sont esquissées dans une seconde partie, et présentera plus d'importance encore pour l'orientation de la conjoncture en 1961.

I. LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ



1. La diffusion de l'expansion conjoncturelle.

Apparue d'abord aux États-Unis, la reprise conjoncturelle s'est étendue, en 1959, à tous les pays industriels, et a fait sentir ses effets, mais seulement avec un certain décalage, dans les pays en voie de développement. Les exportations de la Communauté vers les pays tiers ont bénéficié de cette amélioration progressive de la conjoncture mondiale.

A l'intérieur de la Communauté, le développement très rapide des échanges n'a pas seulement assuré la diffusion de l'expansion : il a même contribué à son renforcement, en atténuant les tensions apparues dans certains pays membres, par l'utilisation de capacités de production restées inemployées chez leurs partenaires.

A. La conjoncture extérieure.

Dès le début de 1959, l'évolution des commandes laissait prévoir l'expansion de la demande extérieure, qui a été l'un des principaux facteurs du retournement de la conjoncture dans la Communauté, après le fléchissement plus ou moins marqué de l'année précédente. Si, au cours du premier trimestre, la valeur des exportations à destination des *pays tiers* est encore restée inférieure de 2 % à celle de la période correspondante de l'année précédente, son accroissement devait s'élever à 9 % au cours des deuxième et troisième trimestres, pour atteindre 14 % au quatrième. Cette évolution s'est poursuivie durant les premiers mois de 1960.

Le développement de la demande extérieure a reflété l'amélioration de la conjoncture dans la plupart des pays industriels et, en premier lieu, aux États-Unis. Dans ce pays, la production industrielle, qui avait nettement diminué jusqu'au milieu de 1958, a marqué dès lors une progression qui, jusqu'au milieu de 1959, devait atteindre un rythme annuel de près de 20 %. En dépit de la légère baisse enregistrée au deuxième semestre de 1959, par suite de plusieurs grèves, particulièrement dans la sidérurgie, le produit national brut des États-Unis en 1959 s'est accru de 6,7 %, en valeur, par rapport à 1958. Cet essor a entraîné, entre 1958 et 1959, un accroissement de 18 % des achats à l'étranger, notamment dans la Communauté, dont les ventes aux États-Unis ont augmenté de 43 %. En revanche, bien que les exportations américaines aient accusé une reprise au cours de l'année, elles sont, dans l'ensemble, demeurées légèrement inférieures à leur niveau de 1958. De ce fait, le déficit de la balance des paiements est passé de 3,4 milliards de dollars, en 1958, à 4 milliards de dollars, en 1959, contribuant ainsi à la relance de la conjoncture dans les autres pays industriels.

En Grande-Bretagne, après une longue période de stagnation, la production industrielle a d'abord été stimulée par le développement des exportations et de la demande des ménages, notamment pour les biens de consommation durables, puis, dans le courant de l'année, par la reprise des investissements. Elle a augmenté de 8 % entre le dernier tri-

mestre de 1958 et le dernier trimestre de 1959, et le produit national brut s'est accru de 5 % pendant la même période. Les exportations de la Communauté vers la Grande-Bretagne, pour l'ensemble de l'année 1959, ont dépassé de 9 % celles de 1958, et la tendance récente était à un accroissement encore plus marqué. Les ventes de la Communauté aux autres pays de l'OECE ont également progressé, mais à un rythme moins rapide, puisque l'augmentation n'a été que de 4 % pour l'ensemble de l'année 1959, par rapport à 1958.

Initialement, la reprise conjoncturelle dans les pays industriels n'a pas amélioré la situation économique des pays en voie de développement. L'abondance des stocks de matières premières et l'existence de capacités de production inemployées dans ces derniers pays ont, en effet, contribué à maintenir leurs prix à l'exportation à un niveau peu élevé. C'est seulement vers le milieu de l'année qu'ont pu être observés une nette reprise des ventes de matières premières ainsi qu'un certain raffermissement des cours, qui devraient entraîner une augmentation du pouvoir d'achat de ces pays.

La situation économique de la plupart des *pays et territoires d'outre-mer associés* à la Communauté dépend, dans une mesure moindre, des fluctuations des cours sur les marchés mondiaux. Leurs ressources proviennent, pour une grande part, de transferts publics en provenance des pays membres avec lesquels ils sont liés, et leurs échanges s'effectuent principalement à l'intérieur des zones monétaires qu'ils forment avec eux. Il convient, en particulier, d'examiner séparément l'évolution des échanges entre la France et les pays de la zone franc associés à la Communauté, lesquels représentent 72 % de l'ensemble des échanges de ces pays. Leurs exportations vers la France ont été affectées par le ralentissement de la demande intérieure en France pendant l'année 1959. La diminution en valeur des exportations de vin d'Algérie est principalement imputable à la baisse des cours. Par contre, la légère baisse en valeur des exportations d'oléagineux masque une diminution en volume, de l'ordre de 10 %, particulièrement marquée au quatrième trimestre, en raison d'une récolte médiocre d'arachides au Mali pour la campagne 1958-1959. Le volume des exportations de café et de cacao s'est maintenu, malgré un fléchissement en fin d'année; les prix de ces produits n'ont pas pleinement accusé la chute des cours sur les marchés mondiaux, par suite du jeu des caisses de régularisation.

L'augmentation des transferts métropolitains, notamment vers l'Algérie, a cependant permis à ces pays d'accroître leurs importations en provenance de France comme des autres pays membres. Si les premières mesures d'application du plan de Constantine ont entraîné une augmentation sensible des importations de l'Algérie en biens d'équipement, par contre, la mise en place des nouveaux programmes d'investissement s'est traduite, dans les autres pays, par un certain flottement en début d'année, qui a provoqué un ralentissement des achats de biens d'équipement.

Les exportations des pays associés à la Communauté vers la République fédérale d'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas, qui représentaient, en 1958, environ 13 % de leurs échanges avec la Communauté, ont progressé de 16 % en valeur et de 23 % en volume par rapport à l'année précédente, non seulement en raison de la dévaluation des monnaies de la zone franc, mais surtout par suite du développement des ventes de minerai de cuivre. Le Congo a, en effet, bénéficié de la réduction de l'offre de cuivre sur le marché mondial. Par ailleurs, ses ventes d'oléagineux, de café et de coton égrené ont pu s'accroître sensible-

ment, tant en volume qu'en valeur, grâce à l'extension des plantations au cours des dernières années. Les exportations du Congo et du Ruanda-Urundi vers la Communauté ont ainsi augmenté d'environ 20 % en valeur, en 1959, par rapport à l'année précédente. Par contre, leurs importations en provenance de la Communauté ont baissé de 14 %, l'incertitude du climat politique ayant provoqué un recul des investissements privés.

B. Les échanges intracommunautaires.

Les échanges intracommunautaires, en 1959, se sont développés encore plus rapidement que les échanges avec les pays tiers. Atteignant une valeur totale de plus de 8 milliards de dollars, ils ont progressé de 19 % par rapport à 1958, et cette progression s'est accélérée de trimestre en trimestre : par comparaison avec les périodes correspondantes de l'année précédente, elle a été de 2 % au premier trimestre, de 16 % au second, de 22 % au troisième et de 29 % au quatrième, correction faite, pour ces deux derniers trimestres, de l'effet de la prise en compte des échanges de la France avec la Sarre à partir de juillet 1959, en lieu et place des échanges entre la Sarre et la République fédérale d'Allemagne.

Cette intensification rapide des échanges intracommunautaires n'implique pas qu'un déplacement des courants d'échanges se soit opéré du fait de l'application des premières dispositions du Traité de Rome, puisque celle-ci s'est accompagnée d'une déprotection tarifaire et contingentaire vis-à-vis des pays tiers. Les faibles différences de traitement que cette déprotection a laissé subsister n'ont joué, dans le choix effectué par les importateurs de chacun des pays membres, qu'un rôle négligeable, comparé aux effets de l'évolution des prix à l'exportation des autres pays de la Communauté, par rapport à ceux des pays tiers industriels : alors que la valeur moyenne des exportations de ces derniers demeurait stable, celle des pays de la Communauté diminuait d'environ 5 %, de 1958 à 1959, en partie seulement sous l'influence de la dévaluation du franc français. Sans doute l'expansion des échanges intracommunautaires s'explique-t-elle également par le comportement des entrepreneurs, que la perspective d'une concurrence accrue sur leur marché intérieur incite à s'assurer rapidement de nouveaux débouchés dans les autres pays membres. D'autre part, l'établissement, dans tel ou tel pays de la Communauté, de filiales d'entreprises extérieures à celle-ci, en vue d'écouler leurs produits sur l'ensemble du marché, a pu d'ores et déjà contribuer à l'accroissement des échanges intracommunautaires.

Cependant, cet accroissement a surtout tenu à des facteurs proprement conjoncturels. Reflétant l'amélioration de la conjoncture dans la Communauté, il en a assuré la diffusion à tous les pays membres. La France, où la reprise accusait un certain retard, a été la principale bénéficiaire des impulsions de la demande provenant des pays partenaires en forte expansion. Alors que ses importations en provenance de la Communauté, exprimées en dollars, ne se sont accrues que de 11 % par rapport à 1958 — elles étaient même, au premier semestre, inférieures de 9 % à celles du premier semestre de 1958 — ses exportations à destination de la Communauté ont augmenté de près de 34 %. L'U.E.B.L., dont la reprise était également tardive, ne semble pas, globalement, avoir bénéficié de la même évolution. Alors que ses achats augmentaient de 10 %, ses ventes n'ont progressé que dans la même mesure. Mais cet accroissement relativement faible s'explique essentiellement par le recul des exportations de produits sidérurgiques vers la France, qui a été

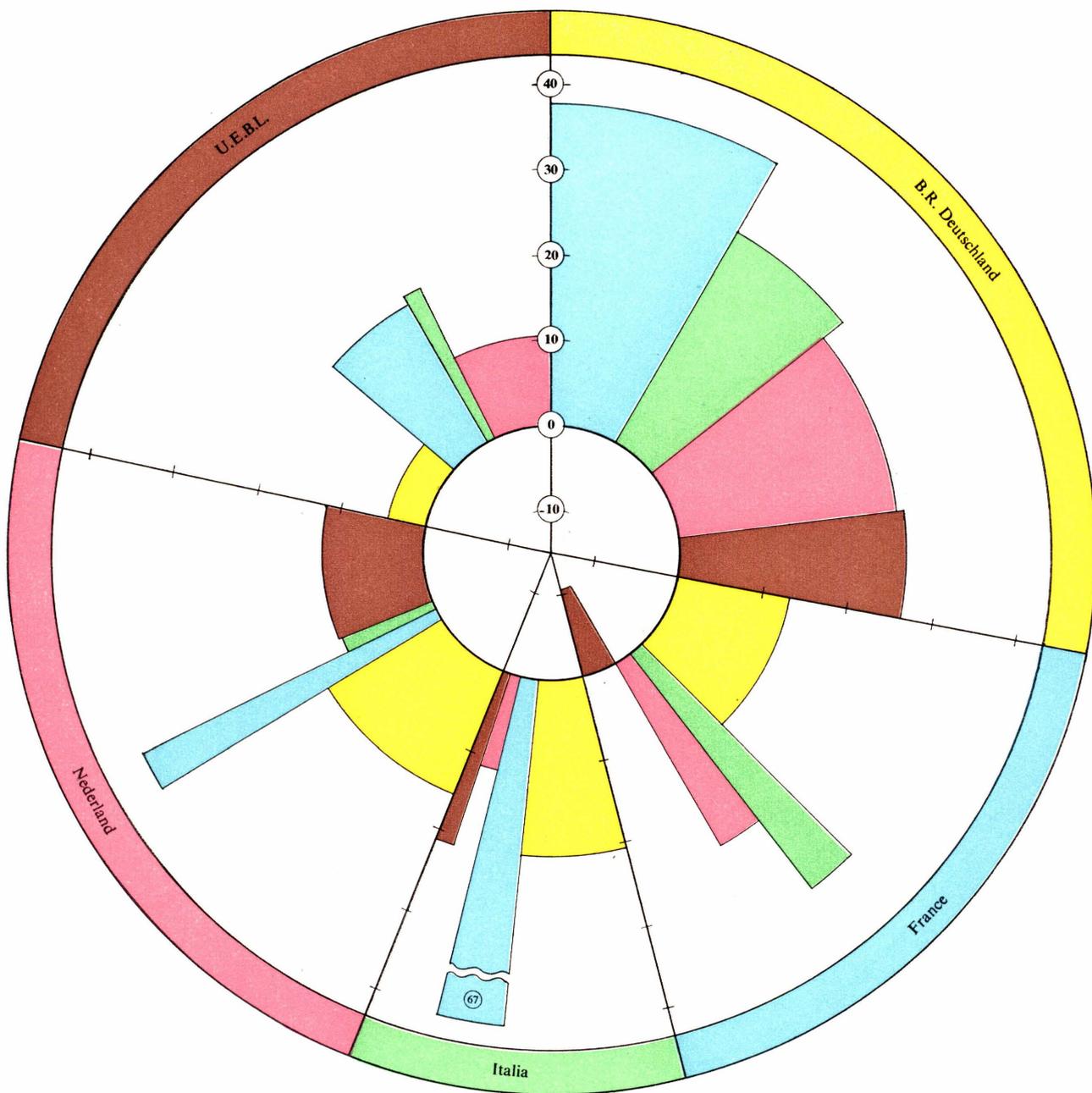
plus que compensé, sinon provoqué par l'ampleur de la demande émanant de pays tiers. La République fédérale d'Allemagne, où le fléchissement de la conjoncture avait été moins prononcé, et où l'amélioration était plus vigoureuse, n'a vu s'accroître que de 13 % ses exportations vers les autres pays membres, tandis que ses importations en provenance de ces mêmes pays augmentaient de 30 %.

Cette progression des importations allemandes, qui s'est encore accélérée en fin d'année, est partiellement imputable au développement des achats de produits alimentaires, rendu nécessaire par l'insuffisance de la production intérieure résultant de la sécheresse. L'accroissement de la demande de denrées alimentaires explique, par ailleurs, que les exportations totales des Pays-Bas vers la Communauté aient pu marquer une augmentation un peu plus forte — près de 19 % par rapport à 1958 — que leurs importations en provenance de la Communauté — de l'ordre de 15 % — alors que ce pays enregistrait la plus vive expansion conjoncturelle. Il rend également compte, pour une part, de la progression de 27 % des ventes de l'Italie, dont les importations en provenance de la Communauté ont, par ailleurs, augmenté de 30 %.

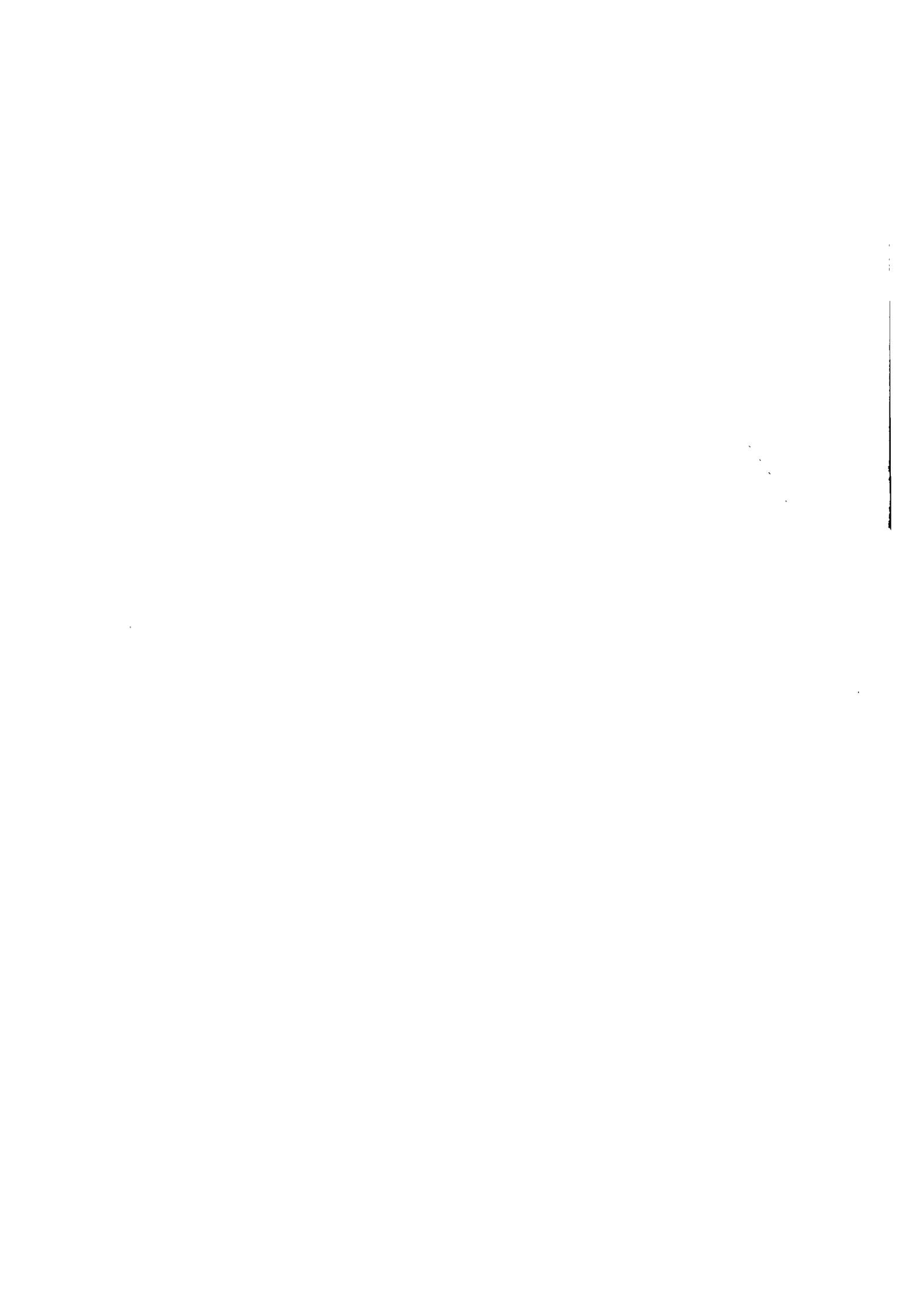
Mais le développement des échanges de produits non agricoles entre les pays membres a été également très marqué. Pour les matières premières, il a atteint 21 % durant les neuf premiers mois de 1959, par rapport à la période correspondante de l'année précédente; la République fédérale d'Allemagne, principal importateur de matières premières en provenance de la Communauté, a accru de 23 % ses achats dans les autres pays membres, tandis que la France, principal fournisseur, augmentait ses ventes de 37 %. Ce dernier pays a aussi bénéficié plus particulièrement, avec l'Italie, de l'expansion des échanges de produits finis, notamment de voitures automobiles.

ÉCHANGES INTRA-COMMUNAUTAIRES.

Variations en % des importations en provenance des autres pays membres entre les années 1958 et 1959.



Remarque : Les secteurs sont proportionnels à la valeur des importations en 1958.



2. Le développement de la demande intérieure.

Bien que les composantes de la demande intérieure de la Communauté se soient toutes développées en 1959, le rôle joué par les divers agents économiques a évolué en cours d'année.

Les mesures de relance, prises par les pouvoirs publics dans le climat de stagnation qui régnait encore à la fin de 1958, ont accru les dépenses de travaux publics et stimulé la construction de logements pendant le premier semestre.

Au contraire, dans la seconde moitié de l'année, le secteur privé a contribué plus activement à l'expansion. Si la consommation, qui avait constitué, au début de l'année, un facteur de soutien de la conjoncture, ne s'est accrue que modérément en raison du renchérissement des produits alimentaires, les investissements des entreprises ont pris le relais des investissements publics, lorsque ceux-ci ont eu tendance à se stabiliser.

A. Les actions publiques.

Dans tous les pays de la Communauté, les engagements de dépenses prévus pour les exercices budgétaires prenant fin en 1959 ont marqué une augmentation par rapport à 1958 et, dans la plupart des États membres, cet accroissement a porté plus particulièrement sur les *investissements publics*. La faiblesse persistante de la conjoncture au début de l'année 1959 a conduit, d'autre part, les pouvoirs publics à accélérer la passation des marchés au cours de la première moitié de l'année, provoquant ainsi un développement des investissements financés sur fonds publics, comme en France et en Belgique, ou une amélioration de l'activité dans les travaux publics, comme dans la plupart des pays membres. De même, les mesures d'encouragement prises par les pouvoirs publics — particulièrement en Belgique et en France — en matière de crédit ou de primes à la construction d'habitations, et la tendance à la baisse des taux d'intérêt, encouragée par les autorités monétaires, ont contribué à un relèvement sensible des mises en chantier.

Cependant, dans la deuxième moitié de l'année, les pouvoirs publics ont été amenés par la reprise conjoncturelle à modifier leur attitude. Dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, où des pénuries de main-d'œuvre commençaient à se manifester dans la construction, certaines mesures ont été prises, soit pour étaler l'activité du bâtiment sur une plus longue période de l'année, soit pour limiter la demande dans ce secteur, tandis que, par ailleurs, les conditions de financement étaient rendues plus onéreuses par la hausse des taux d'intérêt.

La situation des finances publiques et la *gestion de la trésorerie* ont également suivi l'évolution de la conjoncture. Dans tous les pays de la Communauté, les recettes fiscales ont été nettement supérieures aux prévisions initiales, en raison de la progression plus rapide que prévue des chiffres d'affaires. De ce fait, les déficits de trésorerie sont demeurés sensiblement au même niveau que l'année précédente, dans les pays où l'action de l'État pour relancer la conjoncture a été la plus marquée, et ont diminué dans les autres pays. Dans la République fédérale d'Allemagne, il est vrai, le déficit de caisse du Bund a été

plus élevé qu'au cours de l'année précédente; les paiements à l'étranger lui ont été cependant supérieurs, de sorte que les opérations internes de trésorerie se sont encore soldées par un excédent. D'autre part, la gestion de la trésorerie a plus ou moins contribué, suivant les besoins, à la résorption des liquidités. Alors qu'en France, aucun emprunt à long terme n'a été émis en 1959, d'importantes émissions ont été lancées dans les autres pays; aux Pays-Bas, elles ont dépassé le montant du déficit de caisse.

B. Les comportements privés.

La *consommation privée*, dont le niveau relativement élevé constituait, au début de 1959, un facteur de soutien de la conjoncture, s'est modérément développée, au cours de l'année, dans la plupart des pays membres. Au premier semestre, l'augmentation des ressources des ménages a été limitée. D'une part, les taux de salaires, fixés généralement par des conventions collectives conclues alors que la conjoncture était encore médiocre, n'ont été que faiblement relevés. D'autre part, le nombre d'heures travaillées a été inférieur à celui de l'année précédente. Au second semestre et surtout à la fin de l'année, les revenus des ménages se sont accrus plus rapidement. L'augmentation de l'emploi et l'allongement progressif de la durée du travail, imputables à l'essor de la conjoncture, ainsi que les relèvements de salaires, ont d'autant plus contribué à développer les dépenses de consommation qu'apparemment la formation de l'épargne ne les freinait plus autant qu'auparavant. Toutefois, la hausse des prix des produits alimentaires, intervenue durant l'été, devait temporairement limiter la croissance de la consommation, de sorte que, pour l'ensemble de l'année, celle-ci n'a pas progressé au même rythme que les autres éléments de la demande.

L'accroissement des chiffres d'affaires du commerce de détail — qui ne reflète pas entièrement celui des dépenses de consommation, en raison de l'augmentation continue de la part consacrée au tourisme et aux autres services — semble, en général, être resté inférieur à la progression des commandes reçues par les industries de biens de consommation, comme à celle des ressources dégagées tant par la production que par les importations. Cet écart s'explique non seulement par le développement des exportations de biens de consommation, mais également par une forte reconstitution de *stocks*. Celle-ci s'est effectuée tant au stade du commerce que dans les industries de transformation. Elle s'est étendue, quoiqu'assez tardivement, aux stocks de matières premières.

Les *investissements fixes*, déprimés au début de 1959, sous l'effet de la stagnation conjoncturelle de l'année précédente, ont marqué une reprise vigoureuse au cours de l'année. La forte expansion de la demande extérieure et intérieure n'a pas été la seule cause de ce revirement; celui-ci a tenu également aux pénuries de main-d'œuvre apparues dans certains pays et a été facilité par l'abondance des liquidités des entreprises, des banques et des marchés des capitaux. Au quatrième trimestre, l'expansion des programmes d'équipement se manifestait dans tous les pays membres, avec une intensité variable; elle était particulièrement accusée aux Pays-Bas, en Italie et dans la République fédérale d'Allemagne. Dans ce dernier pays, où la reprise des investissements était apparue plus tôt, les commandes inscrites, à la fin de l'année, dépassaient de 30 à 40 %, dans les diverses industries de biens d'équipement, le niveau atteint à la fin de l'année précédente. La construction de bâtiments industriels et commerciaux a également marqué, au cours des derniers mois, une progression sensible, qui a compensé le ralentissement relatif survenu dans les autres secteurs de la construction.

3. L'augmentation des ressources globales.

Tandis que la production agricole a été plus ou moins affectée, dans les divers pays membres, par la sécheresse de l'été, la production industrielle a témoigné d'une grande élasticité, malgré les pénuries de main-d'œuvre qui se sont manifestées dans quelques secteurs. La croissance accélérée de la seconde moitié de l'année a été rendue possible par les progrès remarquables de la productivité.

Accompagnée d'une progression sensible des importations de produits manufacturés, elle a permis d'assurer, dans l'ensemble, l'équilibre des ressources et des emplois intérieurs de biens et services en même temps qu'une amélioration de la balance extérieure. La hausse accidentelle des prix des produits alimentaires a cependant entraîné une augmentation du coût de la vie. Certaines tensions sont également apparues sur les marchés monétaires et financiers.

A. L'élasticité de la production.

Dans l'ensemble, la production s'est adaptée assez facilement à l'augmentation de la demande, tant intérieure qu'extérieure, en raison surtout de la grande élasticité dont a fait preuve la production industrielle.

La *production agricole*, plus ou moins affectée, dans tous les pays membres, par la sécheresse de l'été, n'a participé que dans une faible mesure à la croissance du produit intérieur brut. Les ressources de la Communauté en produits agricoles, tant végétaux qu'animaux, n'ont, en effet, que légèrement progressé. Sans doute, les récoltes de céréales ont-elles enregistré un accroissement de 7 %, grâce à l'amélioration des rendements, et la production de vin a-t-elle augmenté de 18 % par rapport à l'année précédente, les cultures de raisin ayant, en général, été favorisées, tant au point de vue de la qualité que de la quantité, par le climat sec et ensoleillé. Mais, du fait de la chute des rendements, la production de betteraves sucrières a diminué de 27 % par rapport à 1958, en dépit d'un accroissement des superficies consacrées à cette culture. Les pommes de terre et les légumes, ainsi que la plupart des cultures fruitières, ont également souffert des conditions climatiques exceptionnelles des mois d'été. Par ailleurs, la pénurie de fourrage a provoqué à la fois des abattages prématurés de bovins et un léger recul de la production de beurre et de lait, tandis que la production de viande de porc s'est maintenue au même niveau que l'année précédente.

L'activité du secteur des *services* a progressé davantage. Si le trafic ferroviaire de marchandises a continué de se ressentir de l'influence déprimante de la crise charbonnière et des modifications structurelles actuellement en cours dans le secteur même des transports au bénéfice du trafic routier, il a momentanément profité, dans quelques pays, des difficultés des transports fluviaux, dues à la réduction du niveau des cours d'eau pendant la période de sécheresse. L'accroissement du parc automobile et le développement du

tourisme, qui a été considérable, ont entraîné une progression de l'activité dans les diverses branches qui leur sont liées, telles que les services d'entretien et de réparations mécaniques. D'autres branches, comme les banques et les assurances, ont marqué une expansion parallèle à celle de l'activité industrielle et commerciale.

L'indice de la *production industrielle* de la Communauté, corrigé des variations saisonnières, a progressé de 15 % de janvier à décembre 1959. Cette progression s'est accélérée de trimestre en trimestre et la plus grande partie de l'amélioration totale — de l'ordre de 7 % par rapport à 1958 — a été acquise au cours du second semestre. La croissance ainsi enregistrée est, il est vrai, surestimée, du fait que l'indice utilisé ne comprend ni la construction, ni les industries alimentaires, boissons et tabacs, dont l'expansion a été plus modérée en 1959. Sous cette réserve, elle est nettement supérieure à celle des deux dernières années (6 % en 1957 et 3 % en 1958).

Tous les pays membres ont participé à cette croissance et si les résultats obtenus dans chacun d'eux, pour l'ensemble de l'année 1959, diffèrent notablement entre eux, ce n'est pas en raison d'une inégalité des taux de développement enregistrés au second semestre, mais du fait que la reprise s'est manifestée plus ou moins tôt et que le fléchissement antérieur avait été plus ou moins accusé dans ces divers pays.

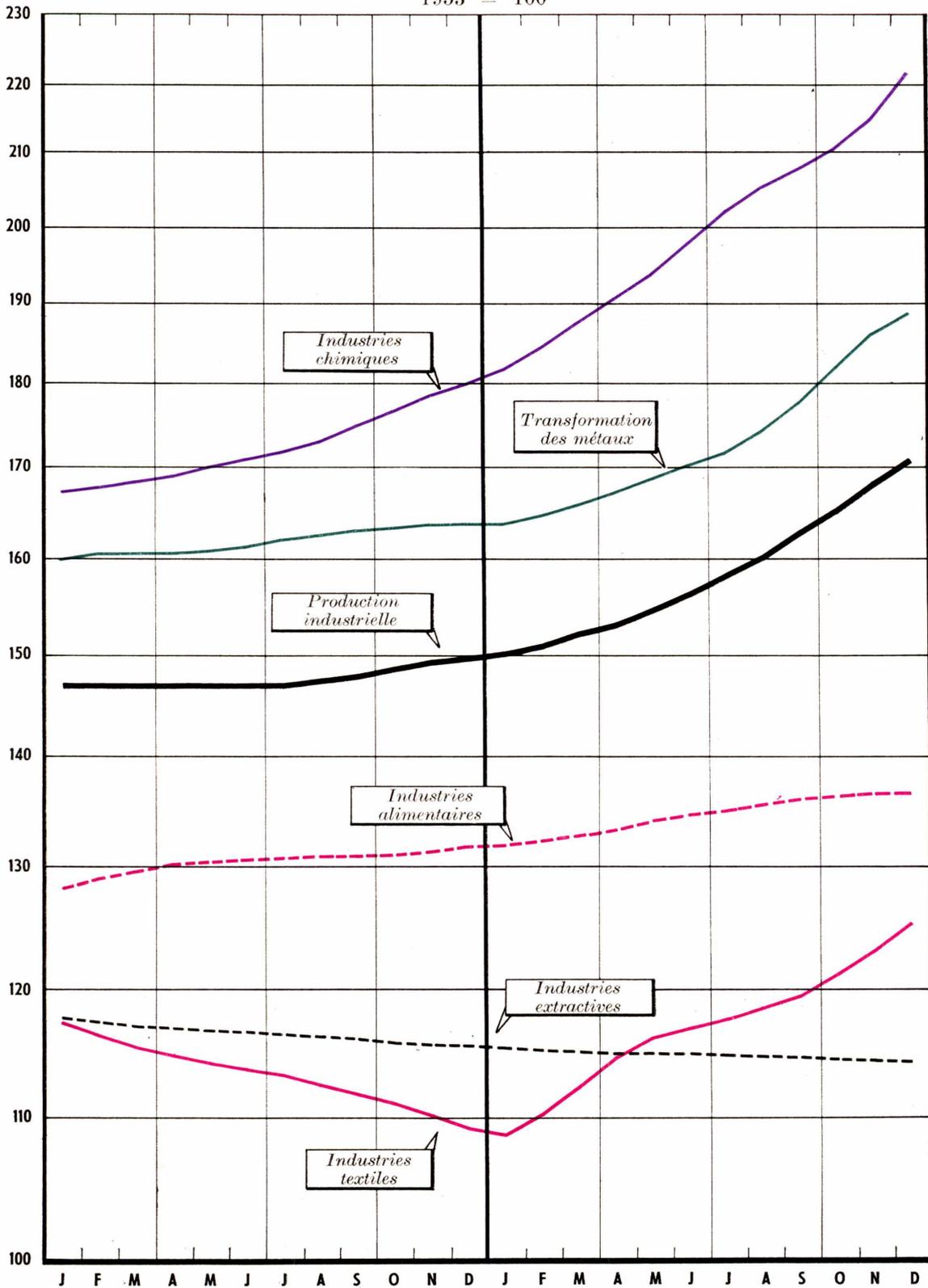
D'autre part, tous les secteurs ont contribué à l'expansion, sauf les charbonnages et la construction navale. L'amélioration de la conjoncture, notamment dans la sidérurgie, et les mesures tendant à limiter l'offre ont cependant réduit le déséquilibre sur le marché du charbon : au cours des derniers mois, les stocks sur le carreau des mines, ont marqué une certaine diminution. Dans la construction navale, le léger relèvement des frets et le récent raffermissement de la demande de certains navires spéciaux, notamment pour le transport de céréales au cours des mois d'hiver, n'ont pas provoqué de nouvelles inscriptions de commandes dans les chantiers navals, mais seulement la remise en service de bâtiments désarmés.

L'augmentation de la production a été, au contraire, particulièrement forte, non seulement dans les secteurs — comme les industries pétrolières et chimiques — qui, bénéficiant de modifications structurelles de la consommation finale ou intermédiaire, avaient poursuivi leur expansion l'année précédente, mais aussi dans ceux qui avaient alors enregistré un recul ou un fléchissement : la sidérurgie, la construction mécanique et l'industrie textile. Dans ces secteurs, en effet, les fluctuations sont largement amplifiées par l'évolution de la politique d'investissement et de stockage des entreprises. Ainsi, le développement rapide de la production textile a sans doute tenu davantage à la formation de stocks, notamment au stade de la distribution, qu'à l'augmentation de la consommation des ménages. De même, la reprise de l'industrie de la construction mécanique, relativement lente au premier semestre, a marqué une très forte accélération au cours des derniers mois de l'année, sous l'influence de l'extension générale des programmes d'équipement des entreprises.

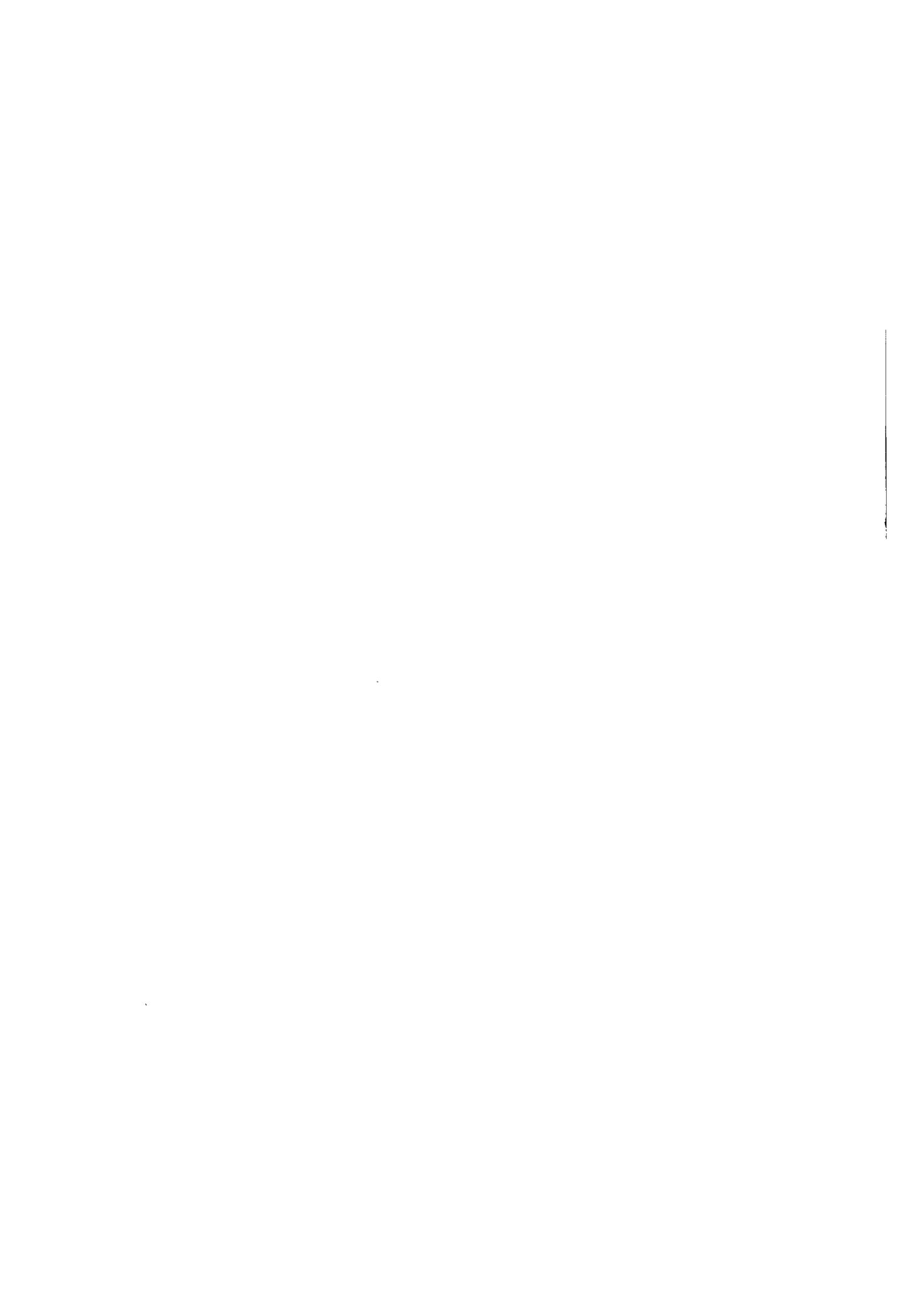
Cette rapide expansion de la production industrielle a été rendue possible par une importante amélioration de la productivité. L'emploi, il est vrai, a progressivement augmenté au cours de l'année et le chômage a diminué dans tous les pays membres, sauf en France, où il est légèrement supérieur au niveau, très faible, de l'année précédente. Mais,

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ.

1953 = 100



Remarque : Indices corrigés des variations saisonnières et accidentelles ; pour les industries extractives et alimentaires, tendances calculées à partir de moyennes mobiles sur 12 mois.
 — Production industrielle : non compris construction, industries alimentaires, des boissons et tabacs. — Industries alimentaires : y compris boissons et tabacs.



du fait de la réduction de la durée du travail, le nombre d'heures-ouvriers dans l'industrie n'a pas augmenté et a même diminué par rapport à 1958. Bien qu'il se soit relevé tout au long de l'année 1959, il n'a rejoint qu'en novembre celui de novembre 1958. L'élasticité dont la production a fait preuve, surtout au quatrième trimestre, alors que des tensions existaient déjà sur certains marchés du travail, et l'ampleur des progrès de productivité réalisés en 1959, s'expliquent par plusieurs facteurs. D'une part, les plus fortes augmentations de production ont été enregistrées dans les secteurs où le rapport capital fixe/main-d'œuvre est le plus élevé — sidérurgie, construction mécanique, chimie — et où la production peut s'accroître sans appel important de main-d'œuvre. D'autre part, le ralentissement de la conjoncture s'était produit, dans plusieurs pays membres, à un moment où les nouvelles capacités de production, découlant des importants investissements effectués durant la précédente période de haute conjoncture, étaient mises en place. Les réserves de croissance ainsi masquées étaient d'autant plus grandes que, pour être parfois réduit, le niveau des investissements n'en restait pas moins élevé. Enfin, les entreprises industrielles de la Communauté n'ont pas seulement procédé à des investissements d'extension; les perspectives ouvertes par l'application du Traité les ont incitées à renforcer leurs efforts de rationalisation et de spécialisation de la production dans le cadre du Marché commun.

B. L'équilibre des marchés.

L'évolution globale des échanges avec les pays tiers n'a pas contribué à l'équilibre entre les ressources et les emplois dans la Communauté. En effet, en raison de l'augmentation très rapide des exportations, le solde de la *balance commerciale*, qui a accusé un déficit de 16 millions de dollars au premier trimestre, a enregistré un excédent de 145 millions de dollars au second, de 351 au troisième, et de 521 au dernier. La stagnation de la valeur des importations a cependant été essentiellement imputable au développement hésitant des achats de matières premières et de produits énergétiques, ainsi qu'à la faiblesse relative de la plupart des cours mondiaux. Celle-ci s'est traduite par une baisse d'environ 5 % de la valeur moyenne des importations par rapport à 1958, qui a constitué un important facteur de stabilité des prix dans la Communauté. La nette progression des importations de produits manufacturés, stimulée par les mesures de libération des échanges et de réduction des droits de douane vis-à-vis des pays tiers, a également contribué à l'équilibre des marchés intérieurs. Les tensions apparues sur ceux-ci sont restées assez limitées en 1959, comme le confirme la baisse des prix à l'exportation par rapport à l'année précédente, qui a été du même ordre de grandeur que celle des prix à l'importation, de sorte que les *termes de l'échange* sont pratiquement demeurés stables.

Les indices des prix de gros comme des prix de détail ont certes marqué, à la fin de l'été, une hausse sensible dans tous les pays membres. Celle-ci ne reflétait pas un déséquilibre fondamental entre l'offre et la demande globale, mais résultait essentiellement de l'insuffisance accidentelle de la production de certaines denrées agricoles. La normalisation du marché de ces produits au cours des derniers mois, sous l'effet, notamment, de l'accroissement des importations, a permis une stabilisation, voire, dans plusieurs pays, un fléchissement des prix de gros. A la fin de l'année, l'indice du *coût de la vie* dépassait cependant, dans tous les pays membres, le niveau du début de l'année. De janvier à décembre 1959, il a augmenté d'environ 3,5 % en France, en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, de 1,5 % à 2 % en Belgique et en Italie, et de près de 1 % au

Grand-Duché de Luxembourg. Le climat des prix s'est, en effet, modifié au cours de l'année. Malgré l'augmentation des dépenses résultant, pour les ménages, de la hausse des prix des produits alimentaires, dont la demande est peu élastique, les prix des produits industriels n'ont pas diminué. Certains ont au contraire augmenté, sinon officiellement, du moins sous forme de changements de qualifications, suppressions de rabais, suppléments pour livraison rapide, etc. Ces pratiques sont d'autant plus significatives que, au moins dans certains secteurs, les progrès de la productivité ont plus que compensé l'augmentation modérée des salaires, les prix des matières premières étant, par ailleurs, restés à un niveau relativement bas.

Les *marchés monétaires et financiers* ont suivi sensiblement la même évolution. Comme en 1958, ils ont été caractérisés, en 1959, par l'abondance des liquidités liée aux excédents de la balance des paiements. Les réserves en or et en devises convertibles des institutions monétaires officielles se sont, en effet, accrues de 1,5 milliard de dollars pour l'ensemble de l'année 1959. Au cours du premier semestre, les banques n'ont eu à inscrire à leur actif qu'une faible augmentation du volume de leurs crédits, les entreprises disposant également d'importantes ressources propres. Elles ont pu, soit se désendetter vis-à-vis de l'Institut d'émission, comme en France, soit augmenter leur portefeuille de valeurs mobilières, comme en République fédérale d'Allemagne. Mais, à partir du milieu de l'année, l'essor de la conjoncture a entraîné une modification de ces tendances. Les excédents de la balance des paiements ont certes contribué encore à l'accroissement des liquidités, mais les besoins des entreprises en moyens de financement ont stimulé leurs demandes de crédits bancaires. Cette orientation nouvelle des marchés a sans doute contribué à la stabilisation des cours des actions, qui avaient bénéficié précédemment de l'abondance des disponibilités, et à la réduction des exportations de capitaux à court terme, qui, jusqu'alors, avaient été considérables. Elle a entraîné, dans la plupart des pays membres, un relèvement des taux d'intérêt, qui a été renforcé, dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, par les mesures prises par les autorités monétaires en vue de freiner l'expansion de la demande intérieure. L'augmentation consécutive du taux de l'escompte, en Belgique, n'a pas été motivée par les mêmes raisons, mais par le souci d'éviter des sorties de capitaux à court terme. Bien qu'en France et en Italie, la demande de crédits des entreprises se soit faite également plus pressante en fin d'année, l'abondance des liquidités bancaires était telle qu'aucune tension particulière ne s'est manifestée sur le marché monétaire de ces pays.

4. L'évolution de la situation économique.

L'expansion de la demande globale se poursuivra en 1960. Le développement des investissements fixes des entreprises s'accroîtra et la consommation des ménages sera stimulée par l'augmentation des salaires et des autres revenus. D'autre part, les exportations vers les États-Unis ne progresseront plus au rythme exceptionnel de l'année précédente, mais les ventes aux autres pays tiers s'accroîtront sensiblement.

L'excédent de la balance commerciale de la Communauté devrait cependant marquer une certaine réduction, par suite d'une forte augmentation des importations. L'amenuisement progressif des capacités inemployées dans l'industrie réduira, en effet, l'élasticité de la production. Dans une situation où, sous réserve d'une politique appropriée, l'équilibre entre les ressources et les emplois paraît réalisable sans tensions excessives, l'évolution des prix sera largement déterminée par le comportement des chefs d'entreprise, autant que par celui des salariés.

A. Les forces d'expansion.

La demande extérieure continuera de se développer sous l'influence de la haute conjoncture prévue dans tous les grands pays industriels. Aux États-Unis d'Amérique, les perspectives d'évolution pour 1960 demeurent favorables. Si la sidérurgie a comblé plus vite qu'il n'était généralement prévu le retard causé par la grève, et si, par conséquent, la demande pour la reconstitution des stocks de produits sidérurgiques se maintiendra moins longtemps, la consommation privée progressera du fait de l'augmentation de l'emploi et de l'accroissement des diverses catégories de revenus. La construction résidentielle, qui a marqué un net recul au cours des derniers mois de 1959, restera étale en 1960. Mais les autres investissements fixes devraient poursuivre une croissance d'autant plus rapide qu'elle avait été interrompue par la grève, certains projets ayant été reportés; financés en majeure partie par les ressources propres des entreprises, ces investissements sont, à la différence de la construction, largement indépendants de la politique de crédit appliquée par le Federal Reserve Board. Les exportations de la Communauté vers les États-Unis ne progresseront cependant plus au rythme exceptionnel de l'année précédente, car les possibilités d'augmenter les ventes d'acier et, sans doute aussi, d'automobiles, sont plus limitées. On peut, au contraire, escompter que la croissance des exportations vers les autres pays industriels, qui avait été relativement modeste en 1959, se poursuivra, et surtout que la reprise des commandes en provenance des pays en voie de développement se confirmera en 1960, le pouvoir d'achat de ces pays s'améliorant du fait de l'augmentation du volume de leurs ventes de matières premières et du raffermissement des cours mondiaux.

Le développement des investissements s'accroîtra durant les mois prochains et sera le principal stimulant de la conjoncture. La demande de logements et les dépenses de travaux publics marqueront une moindre progression qu'en 1959, mais la propension

des entrepreneurs à investir, stimulée par l'expansion générale de la demande, sera renforcée dans certains pays membres, comme la R.F. d'Allemagne et les Pays-Bas, par les pénuries de main-d'œuvre. D'autre part, il n'y a pas lieu de prévoir de grandes difficultés de financement, malgré la tendance à la hausse des taux d'intérêt, car les profits réalisés par les entreprises en 1959 leur assurent, en général, de larges ressources d'autofinancement. Les investissements fixes s'accroîtront donc fortement, non seulement sous forme d'équipement — comme il ressort de l'augmentation considérable des commandes enregistrées par l'industrie des constructions mécaniques et électriques — mais aussi sous forme de construction de bâtiments industriels et commerciaux, ainsi qu'en témoigne le relèvement du nombre d'autorisations accordées à cette fin. L'évolution des investissements au cours des derniers mois de l'année est moins certaine, car les projets qui seront établis à cette époque dépendront des prévisions des entrepreneurs quant à la conjoncture de 1961, et seraient, par ailleurs, influencés par l'adoption ou le renforcement éventuel de mesures restrictives par les autorités monétaires.

La *consommation des ménages* progressera, elle aussi, plus rapidement en 1960 qu'au cours des deux années précédentes. Son expansion est maintenant amorcée et les conditions nécessaires pour la poursuite de cette expansion semblent réunies. Une tendance à la hausse des taux de salaires sensiblement plus forte qu'en 1959, se manifeste depuis quelques mois dans la plupart des pays de la Communauté. Les demandes d'augmentation s'appuient à la fois sur l'évolution favorable de la conjoncture, sur les accroissements remarquables de la productivité, et enfin sur le renchérissement du coût de la vie, ressenti d'autant plus vivement par les salariés qu'il a résulté surtout de la hausse des prix des produits alimentaires. La position des syndicats est renforcée par la situation du marché du travail, où déjà certaines tensions se manifestent, dans quelques pays membres, en raison de la vigueur de l'expansion conjoncturelle. L'augmentation du nombre d'heures travaillées, dans les pays de la Communauté, contribuera également à l'accroissement de la masse des salaires en 1960. Enfin, l'évolution plus favorable des profits distribués en 1960 et des revenus des entrepreneurs individuels accentuera encore la croissance des ressources des ménages, de sorte que, même si le taux d'épargne reste aussi élevé qu'en 1959 — ce qui n'est pas certain — la progression de la consommation privée sera sensiblement plus forte que l'an dernier.

B. Les risques de déséquilibre.

Dans l'hypothèse de conditions climatiques normales, la *production* agricole pourra marquer, en 1960, une progression sensible. Quant à la production industrielle, dont la croissance a été particulièrement vive au second semestre de 1959, son niveau moyen devrait être, en 1960, très supérieur à celui de 1959. Mais le taux de cette croissance devrait s'affaiblir au cours de l'année, en raison de l'amenuisement des réserves de capacités déjà intervenu en partie l'année précédente. L'amélioration de la productivité résultant de la vague actuelle d'investissement ne se fera sentir que progressivement, alors que ces mêmes investissements renforcent, dès à présent, l'expansion de la demande. En outre, dans certains pays, où le niveau de l'emploi était déjà élevé en 1959, les réserves de main-d'œuvre sont maintenant presque épuisées. Sans doute le nombre de personnes occupées s'accroîtra-t-il encore, mais plus lentement que l'année précédente, surtout en République fédérale d'Allemagne, en raison du faible accroissement de la population active et de la

tendance à la réduction de l'immigration nette. Même dans les pays, comme la France et la Belgique, où le marché de l'emploi n'est pas tendu actuellement, la poursuite de l'expansion risque de faire apparaître, au cours de l'année, des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs ou catégories de métiers. Enfin, l'utilisation des importantes réserves de main-d'œuvre de l'Italie soulève des problèmes de formation professionnelle. L'allongement des horaires de travail, qui s'est déjà produit à la fin de 1959, sera par ailleurs limité, en raison de la tendance à long terme à la réduction de la durée hebdomadaire du travail.

Sans doute faut-il s'attendre à ce que les *importations* augmentent davantage qu'au cours de l'année précédente. Le relèvement du niveau de la demande intérieure sera suivi d'une progression nettement plus forte des importations de produits finis, tant de biens d'équipement que de produits de consommation. Par ailleurs, les importations de matières premières et de produits demi-finis risquent d'être sensiblement plus élevées qu'en 1959, l'accroissement des stocks devenant plus important; à l'impulsion nouvelle que donnera le développement remarquable des ventes s'ajoutera, en effet, un mouvement de stockage lié à la perspective d'un raffermissement des cours sur les marchés mondiaux. Malgré la forte expansion prévue des exportations, et même en l'absence de variations sensibles des termes de l'échange, l'excédent de la balance commerciale de la Communauté devrait marquer une certaine réduction par rapport à l'année précédente.

L'*équilibre* des ressources et des emplois sera cependant plus difficile à réaliser qu'en 1959. Sans doute, dans l'hypothèse de récoltes normales, les tensions qui se sont manifestées l'année précédente sur les marchés agricoles ne se reproduiront-elles pas en 1960, et la résorption de leurs effets antérieurs pourrait-elle même se traduire par certaines baisses de prix; mais celles-ci n'auront qu'un effet global assez limité, en raison de la politique de soutien des revenus agricoles suivie dans les divers pays membres. Il y a lieu de prévoir, par ailleurs, dans certains de ceux-ci, une hausse de l'indice du coût de la vie, consécutive au relèvement des loyers et à la suppression de subventions à la consommation. D'une manière générale, la tendance à l'enchérissement des services se poursuivra. Or, ces hausses pourront difficilement être compensées par des baisses correspondantes des prix des produits industriels. Le risque, à cet égard, est double. En effet, il n'est pas certain que l'inégale progression des salaires et des revenus d'exploitation des entreprises, en 1959, ne soit pas remise en cause. Au cas où les augmentations de salaires consenties en 1960 n'anticiperaient pas seulement les progrès attendus de la productivité, mais tiendraient compte également de ceux, très importants, réalisés en 1959 alors que les salaires n'augmentaient que modérément, la baisse des coûts de production qui en était résultée se trouverait annulée. Or, sur un marché qui apparaît, d'une façon générale, comme un marché de vendeurs, les chefs d'entreprise ne manqueraient pas de répercuter sur les prix de telles augmentations de salaires. Ils pourraient même être incités à se ménager les marges qu'ils jugent nécessaires, non seulement pour tenir compte de ces augmentations, mais aussi pour couvrir, autant que possible par des ressources propres, les charges financières qu'implique un accroissement des investissements plus rapide que celui de la production. L'efficacité des mesures prises ou envisagées, sur un plan national, pour faire face à ce double risque — inégal suivant les pays — serait certainement renforcée par une coordination des politiques conjoncturelles au sein de la Communauté.

5. La coordination des politiques conjoncturelles.

Les instruments de politique conjoncturelle dont disposent individuellement les pays membres peuvent être utilisés pour ralentir l'expansion de la demande. L'effet anticyclique résultant de la réduction des déficits de trésorerie pourrait être accentué par certains aménagements dans la perception des recettes et dans l'exécution des dépenses. La gestion de la trésorerie peut également jouer un rôle régulateur sur les marchés financiers, complétant ainsi l'action entreprise par les autorités monétaires.

Mais à des mesures visant à freiner le développement de la demande, il faut préférer, autant que possible, des actions tendant à renforcer l'accroissement de l'offre. Dans le cadre de la Communauté, ces actions pourraient avoir pour objectif, d'une part, une meilleure utilisation des réserves de main-d'œuvre et, d'autre part, un développement accru des échanges de biens et services. A cet égard, une accélération de la mise en œuvre du Traité de Rome n'est pas seulement possible, mais souhaitable, dans la conjoncture actuelle.

A. Les mesures nationales.

Les budgets pour le nouvel exercice financier, qui ont été adoptés ou déposés devant les Parlements, comportent des déficits globaux de trésorerie inférieurs à ceux que prévoyaient les budgets de l'exercice précédent, sinon, dans tous les cas, à ceux qui ont été effectivement réalisés. Comme en 1959 d'ailleurs, une certaine adaptation à l'évolution de la conjoncture résultera, de manière automatique, de l'apparition de plus-values fiscales par rapport aux prévisions initiales. Mais l'effet anticyclique spontané de ces plus-values ne sera évidemment obtenu que si, par ailleurs, le montant des crédits inscrits n'est pas augmenté. Il pourrait, au contraire, être éventuellement renforcé par une accélération des recouvrements, sinon par une modification des taux d'imposition. De même, un certain étalement pourrait être envisagé dans l'exécution des dépenses. Sans doute, la composition de ces dépenses comporte-t-elle de nombreux éléments de rigidité. L'existence d'une masse plus ou moins importante de dépenses d'interventions publiques, notamment dans le domaine des investissements, offre cependant une certaine marge de manœuvre. Dans les pays où un freinage de certaines dépenses apparaîtrait nécessaire, l'aménagement des programmes d'investissements publics, qui portent généralement sur plusieurs exercices, ne mettrait pas en cause la poursuite de l'expansion et réserverait la possibilité d'une relance pour le moment où le besoin s'en fera sentir. Dans la République fédérale d'Allemagne, notamment, une certaine modération dans la passation des marchés de travaux publics et dans l'octroi de facilités pour la construction de logements permettrait d'éviter une aggravation des tensions qui se manifestent dans ce secteur.

La gestion de la trésorerie peut, d'autre part, jouer un rôle régulateur sur les marchés financiers. Déjà, au cours des premiers mois de 1960, d'importants emprunts à moyen ou long terme ont été placés dans plusieurs pays membres. Dans la conjoncture actuelle,

le recours à ce mode de financement paraît le plus approprié pour couvrir les charges du Trésor. Dans les pays enregistrant de nouveaux excédents de la balance des paiements et une expansion caractérisée du crédit bancaire, le montant des emprunts émis pourrait même, si cela s'avérait nécessaire, dépasser les besoins de financement du Trésor et exercer ainsi un effet anticyclique.

Les *mesures monétaires* globales prises dans certains pays membres, à la fin de 1959 et au début de 1960, constituent également un frein à l'utilisation des liquidités existantes. Depuis l'automne, la Banque fédérale d'Allemagne a porté le taux de l'escompte de 2,75 % à 4 %, et relevé les réserves minima des banques d'environ 40 % par rapport à leur niveau d'octobre 1959. Les Pays-Bas, puis la Belgique, ont été amenés à suivre cet exemple en relevant également le taux de l'escompte. Si, dans le premier pays, comme en République fédérale, cette augmentation était liée à l'évolution de la conjoncture intérieure, elle visait uniquement, en Belgique, à contrecarrer les sorties de capitaux à court terme. Ainsi s'est manifesté l'inconvénient que peuvent présenter, dans un régime de convertibilité entraînant une interdépendance croissante des marchés monétaires et financiers, certaines mesures portant sur le niveau des taux d'intérêt : un pays peut être obligé de suivre un mouvement général d'enchérissement du crédit, alors que, disposant encore d'importantes réserves de croissance, il aurait besoin de maintenir des conditions de financement plus favorables. Bien qu'elles exercent également un effet sur les taux d'intérêt, des mesures visant plus spécifiquement, par une action sur les liquidités bancaires, à éviter un développement excessif du crédit — sans toutefois comporter une limitation directe de ce dernier — présentent, à cet égard, de moindres inconvénients. Elles peuvent cependant, elles aussi, en incitant les banques à rétablir leur position de liquidité par un rapatriement de leurs avoirs à court terme placés à l'étranger, provoquer des mouvements de capitaux qui, non seulement, leur font perdre une partie de leur efficacité, mais sont susceptibles d'affecter la balance des paiements d'autres pays. Aussi conviendrait-il de ne les utiliser que dans une politique d'ensemble comportant à la fois des mesures de caractère budgétaire et des actions communes visant à assurer l'équilibre nécessaire par un accroissement de l'offre.

B. Les actions communes.

Les déséquilibres existant sur les marchés de l'emploi des pays de la Communauté et entre ces marchés rendent possible et souhaitable une action commune dans le domaine de la *main-d'œuvre*. Si la tendance à l'expansion se manifeste dans toute la Communauté, le niveau de l'activité et le degré d'utilisation des facteurs de production continuent, en effet, de marquer des différences sensibles, suivant les pays membres, en fonction de la phase d'évolution conjoncturelle dans laquelle se trouve actuellement chacun d'eux. La plus complète utilisation des capacités de production est réalisée dans la République fédérale d'Allemagne, où le ralentissement antérieur de la conjoncture avait été peu marqué, ainsi qu'aux Pays-Bas, où la reprise s'était manifestée dès 1958. Les besoins de *main-d'œuvre* sont particulièrement grands en République fédérale d'Allemagne — où l'accroissement naturel de la population active et l'immigration nette ont marqué, par ailleurs, une tendance à la régression au cours des dernières années — et semblent devoir le rester assez longtemps. Aux Pays-Bas, ils pourraient être de moins longue durée — une forte augmentation de la population active devant se produire à partir de 1962 — mais ils resteront

importants au moins jusqu'à cette date. Par contre, l'Italie dispose encore de réserves de croissance sous forme de main-d'œuvre inoccupée. Les autres pays partenaires se trouvent actuellement dans une situation intermédiaire, mais la poursuite de l'expansion risque d'y provoquer également, au cours de l'année, des pénuries de main-d'œuvre limitées à certains secteurs ou à certaines catégories professionnelles.

Une meilleure utilisation de la main-d'œuvre disponible dans la Communauté permettrait d'accroître les taux d'expansion de la production dans les pays menacés de tensions générales sur le marché de l'emploi, et même dans ceux où n'apparaissent que des tensions localisées. Elle améliorerait, par ailleurs, la situation sociale des pays disposant d'un surplus de main-d'œuvre. Des accords bilatéraux ont déjà été conclus, dans ce domaine, entre certains pays membres. Une action communautaire devrait cependant permettre de renforcer les résultats obtenus, qui demeurent relativement limités. Ainsi, au 31 juillet 1959, il y avait seulement 87 000 ressortissants des pays partenaires, dont 48 000 Italiens, occupés dans la République fédérale d'Allemagne, en dépit de la forte pénurie de main-d'œuvre qui y sévit. Aux Pays-Bas, il y en avait seulement 11 000 au 31 août.

Dans cette situation, il serait souhaitable d'accélérer la mise en œuvre de la procédure prévue à l'article 49 du Traité, afin d'atteindre aussi rapidement que possible les objectifs définis à l'article 48, relatif à la libre circulation des travailleurs. L'adoption, par le Conseil, des instruments juridiques actuellement en cours d'élaboration, en vue d'assurer l'application de ces articles, requiert cependant certains délais. Étant donné l'urgence des problèmes conjoncturels qui se posent, la Commission, après s'en être entretenue avec le Conseil, le 2 février dernier, a décidé la création immédiate d'un groupe de travail chargé d'étudier les déséquilibres actuels et prévisibles sur les marchés de l'emploi dans la Communauté, et de préparer des mesures appropriées pour y remédier. Ce groupe de travail a reçu pour mandat :

- de déterminer les offres d'emploi actuellement insatisfaites et leur évolution conjoncturelle, par pays, par secteur d'activité et par catégorie professionnelle, ainsi que les ressources de main-d'œuvre existant dans la Communauté et susceptibles de satisfaire effectivement ces offres d'emploi;
- d'étudier les possibilités de mettre au point, à l'échelle de la Communauté, des programmes de formation professionnelle accélérée de personnes disposées à émigrer, mais insuffisamment qualifiées, ainsi que, d'une manière générale, les moyens susceptibles de faciliter les mouvements nécessaires pour faire face aux besoins urgents sur les marchés du travail de la Communauté.

Les mesures qui pourront être prises à la suite des travaux ainsi engagés ne suffiront cependant pas à éliminer, à court terme, les tensions des marchés de l'emploi, même si les déplacements qu'elles auront facilités sont susceptibles d'avoir un effet marginal important dans tel ou tel secteur particulier. Trop d'obstacles s'opposent encore, en effet, à la mobilité des travailleurs, ne seraient-ce que les difficultés de logement.

Le jeu des *échanges extérieurs* de biens et services peut contribuer de façon plus rapide au maintien de l'équilibre intérieur dans les divers pays de la Communauté.

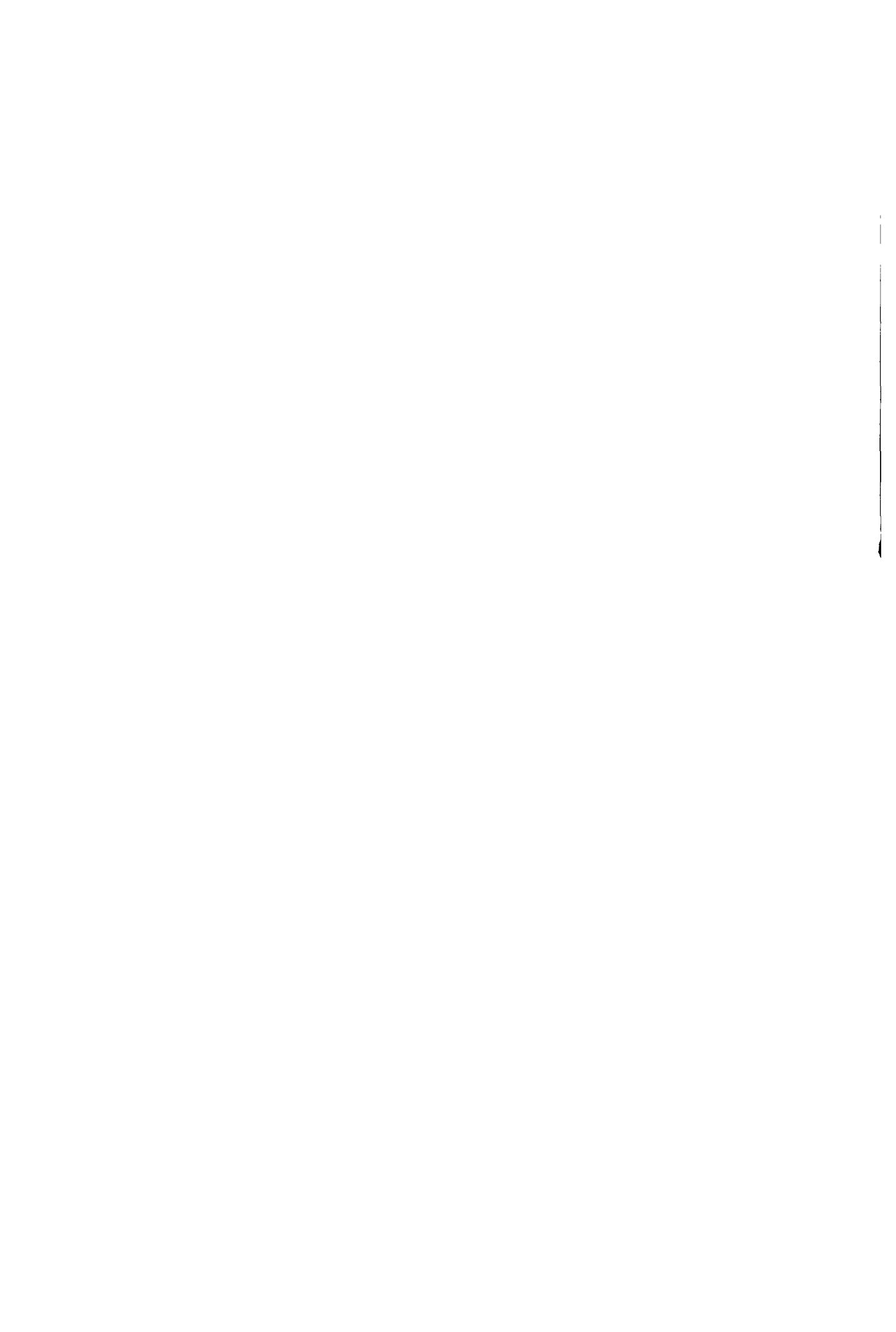
Les importations de tous les pays membres marqueront une forte augmentation en 1960, par rapport à l'année précédente, et la balance commerciale de certains d'entre eux accusera soit un moindre excédent, soit un déficit accru. Aux Pays-Bas, en particulier, est prévue une diminution, de l'ordre d'un milliard de florins, de l'excédent de la balance des paiements courants.

Mais une politique de déprotection tarifaire et contingentaire plus active accentuerait le caractère régulateur des échanges extérieurs. A cet égard, une accélération de l'application du Traité de Rome n'apparaît pas seulement comme un objectif de politique générale, qui peut être atteint dans la situation économique actuelle, mais comme un instrument de politique conjoncturelle.

D'une part, elle contribuerait efficacement à résorber les tensions existantes ou prévisibles dans certains secteurs, tant par son action sur l'offre, en augmentant la fluidité des marchés, que par ses effets sur les prix, en accroissant la concurrence. D'autre part, elle donnerait une nouvelle impulsion aux efforts de rationalisation des entreprises, prolongeant ainsi les initiatives déjà prises, dans ce domaine, à la suite de la signature du Traité de Rome, et qui ont permis d'atteindre des taux d'accroissement de la productivité aussi exceptionnels que ceux enregistrés en 1959.

Sans doute une accélération de la mise en œuvre du Traité impliquerait-elle une application anticipée des premières mesures prévues pour la mise en place du tarif extérieur commun, qui se traduirait non seulement par une déprotection douanière supplémentaire, pour ceux des pays membres dont le tarif actuel est le plus élevé, mais également, pour les autres, par un relèvement plus rapide de leurs positions tarifaires vis-à-vis des pays tiers. Il convient toutefois de ne pas surestimer la valeur de l'argument selon lequel ce relèvement irait à l'encontre des objectifs de la politique conjoncturelle actuelle. Étant donné l'importance des échanges intracommunautaires des pays dont le tarif serait relevé, et la structure de leurs importations en provenance des pays tiers, caractérisée par une large part de matières premières exemptes de droits de douane ou soumises à des droits minimes dans le tarif extérieur commun, ces relèvements ne pourraient avoir que de faibles effets. L'objection pourrait en tout cas être écartée, si le rapprochement des tarifs nationaux s'effectuait sur la base d'un tarif extérieur commun réduit de 20 %, ainsi que l'a proposé la Commission.

Dans la position concurrentielle où se trouvent actuellement les entreprises de la Communauté, l'accroissement des importations en provenance des pays tiers pouvant résulter de cette politique commerciale libérale, ne paraît pas devoir menacer l'équilibre des balances de paiements des pays membres. L'utilisation partielle de la marge d'expansion que constituent les excédents de ces balances de paiements, pour assurer le maintien de la stabilité des prix sur les marchés intérieurs, n'en contribuerait pas moins à améliorer la situation des liquidités internationales.



**II. LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION
DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ**

Depuis quelques années, certains pays membres établissent des budgets économiques prévisionnels définissant, dans ses grandes lignes, l'évolution dans laquelle s'insère l'action des divers agents économiques.

Dans les autres pays, l'idée que les administrations et les milieux d'affaires se forment de cette évolution n'est pas explicitement formulée.

Aussi a-t-il paru utile de présenter de façon aussi homogène que possible, à partir de toutes les données disponibles, une esquisse des perspectives économiques qui s'ouvrent dans chacun des pays membres.

Cette esquisse ne doit pas être regardée comme une prévision détaillée des événements attendus en 1960. Elle constitue seulement un cadre général regroupant un certain nombre d'hypothèses dont la confrontation régulière avec l'évolution réelle devrait faciliter l'adaptation des politiques économiques à la conjoncture.

1. République fédérale d'Allemagne.

Après le léger ralentissement conjoncturel de 1958, la reprise du mouvement d'expansion a permis d'enregistrer, en 1959, un accroissement du produit national brut nettement supérieur à celui de 1958 et même de 1957.

Le développement de la demande extérieure et de la demande d'investissements des entreprises se poursuivra en 1960. Mais, du fait notamment des pénuries de main-d'œuvre, la croissance de la production ne pourra satisfaire entièrement celle de la demande, qui sera stimulée, par ailleurs, par les importantes majorations de salaires prévues. En dépit d'un relèvement important des importations, certaines tensions risquent donc de se manifester. Les pouvoirs publics se sont efforcés d'en éviter les répercussions sur l'évolution des prix. La Banque fédérale, en particulier, a renforcé, au début de 1960, la politique restrictive de crédit qu'elle avait adoptée dès la fin de 1959. Toutefois, l'évolution prévue de la balance des paiements pourrait, au moins dans une certaine mesure, contrecarrer cette politique.

Tandis qu'au début de 1959, la conjoncture dans la République fédérale demeurait encore relativement faible, la situation s'est considérablement modifiée au cours de l'année et, à la fin de 1959, l'économie se trouvait en pleine expansion. Plusieurs facteurs ont contribué à cet essor conjoncturel : forte extension des investissements privés et publics dans le secteur de la construction, reconstitution des stocks dans le commerce, progression de la consommation publique — en particulier pour les besoins de la défense — et augmentation très marquée de la demande extérieure. Tous ces facteurs ont entraîné un élargissement des programmes d'équipement des entreprises. La consommation privée ne s'est développée qu'à un rythme légèrement supérieur à celui enregistré en 1958, sauf au cours des derniers mois, où une certaine reprise s'est manifestée, en raison de l'augmentation des revenus liés à la production.

La production a fait preuve d'une grande élasticité : la production industrielle a progressé de 7 % en 1959, par rapport à l'année précédente, contre 3 % seulement en 1958. Cette progression a été permise par une augmentation considérable de l'emploi, qui a fait tomber le chômage au niveau le plus bas jamais enregistré, et par une forte amélioration de la productivité. La pression de la demande a cependant permis aux entrepreneurs de ne pas traduire dans leurs prix de vente la réduction des coûts de production résultant de cette amélioration de la productivité, de la limitation des revendications salariales et de la faiblesse relative des prix à l'importation. Aussi la hausse des prix des denrées alimentaires intervenue depuis l'été n'a-t-elle pas été compensée par une baisse des prix des produits industriels ?

Bien que le volume des importations ait fortement augmenté, l'excédent de la balance commerciale a dépassé celui de 1958. Sans doute, pendant les deuxième et troisième trimestres de 1959, cet excédent a-t-il, pour la première fois depuis des années, été

inférieur de 275 millions de DM au niveau enregistré pendant la période correspondante de l'année précédente. Mais ce mouvement ne s'est pas poursuivi pendant le quatrième trimestre, où, bien au contraire, le surplus s'est accru de 250 millions de DM. Par contre, l'excédent sur les opérations invisibles a diminué, et l'évolution des autres composantes de la balance des paiements s'est également fortement modifiée au cours de 1959. D'une part, les prestations sans contrepartie ont été très élevées; d'autre part, les exportations de capitaux à long et à court terme — notamment sous forme d'une accumulation des avoirs à l'étranger des banques commerciales — ont fortement progressé. Au total, les réserves d'or et de devises de la Banque fédérale ont ainsi diminué de 2,1 milliards de DM.

La Banque fédérale a pris, à différentes reprises depuis l'automne, des mesures de restriction de crédit, et les a renforcées au cours du premier trimestre de 1960. Le taux d'escompte a été porté de 2,75 % à 4 % et les réserves minima des banques ont été relevées d'environ 40 % par rapport à leur niveau d'octobre 1959.

A. Hypothèses d'évolution.

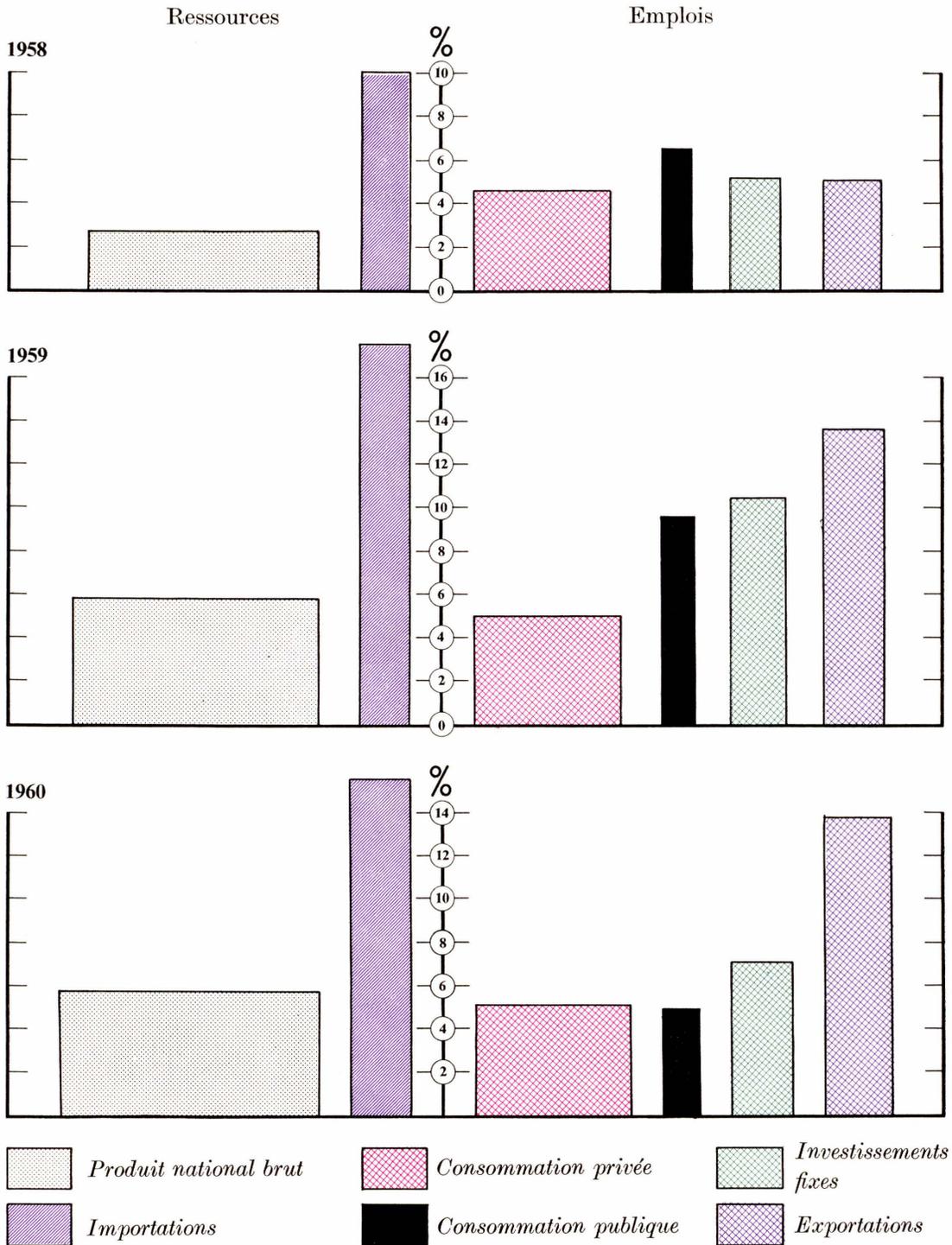
Comme en 1959, l'expansion résultera du développement simultané de la demande extérieure et de la demande intérieure, dont les divers éléments n'auront cependant plus la même importance relative.

L'accroissement des *exportations* de biens et services se poursuivra sensiblement au rythme, d'environ 14 %, atteint en 1959, grâce au maintien de la haute conjoncture dans la plupart des pays industriels et à une reprise de la demande des pays en voie de développement. Les commandes dans l'industrie, en provenance de l'extérieur, qui se sont accrues de façon continue, étaient, aux troisième et quatrième trimestres de 1959, supérieures de 30 et 42 % aux niveaux atteints l'année précédente. L'accroissement de la demande étrangère porte principalement sur les produits de base et les biens d'équipement, branches pour lesquelles, par ailleurs, la demande interne est particulièrement élevée.

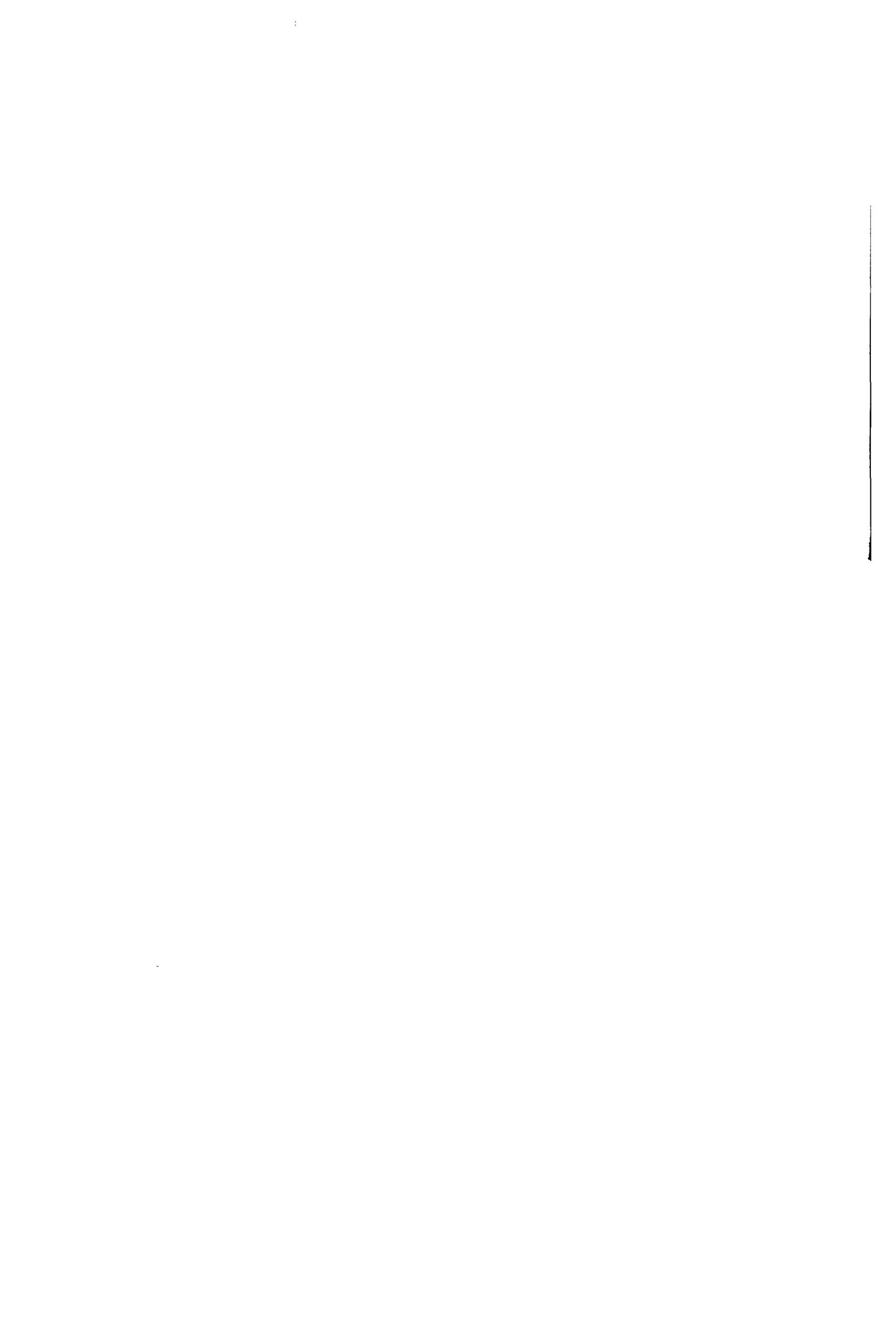
Les investissements des entreprises augmenteront fortement en 1960. D'une part, la constitution de *stocks* sera probablement plus marquée qu'en 1959, l'accroissement du volume de la production entraînant un mouvement parallèle des besoins d'approvisionnement en matières premières et en produits demi-finis. Une tendance à la hausse des prix mondiaux pourrait également inciter les entrepreneurs à constituer à nouveau des stocks plus importants de matières premières. D'autre part, les *investissements* d'équipement des entreprises, qui s'étaient déjà considérablement développés dans la seconde moitié de 1959, augmenteront encore en 1960. La pénurie sensible de main-d'œuvre provoquera nécessairement des investissements de rationalisation, tandis que l'amenuisement des réserves de capacité donnera plus d'importance aux investissements d'extension. Il ressort d'une enquête, faite au début de 1960 par l'Institut IFO, que, dans l'industrie, les chefs d'entreprise envisageraient un accroissement de l'ordre de 25 % de l'ensemble de leurs investissements bruts pour 1960. Les commandes intérieures enregistrées dans la construction mécanique, qui constituent également un indice significatif de la tendance des investissements, ont, au deuxième semestre de 1959, dépassé de près de 40 % le niveau de l'année précédente. Il ne semble pas que les restrictions de crédit déjà prises

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES.

Variations en volume par rapport à l'année précédente.



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente. Sans la Sarre ni Berlin.



et les mesures fiscales actuellement envisagées réduisent notablement, à court terme, les projets d'investissement des entrepreneurs, déterminés en premier lieu et financés pour une part importante par des profits accrus. Mais, en raison de l'allongement des délais de livraison de biens d'équipement, que ceux-ci soient d'origine nationale ou importés, il est peu probable que l'accroissement des investissements d'équipement dépasse 10 % en volume.

L'ensemble des investissements en capital fixe ne devrait progresser que d'environ 7 %, en volume, compte tenu de la moindre expansion de la *construction*. Si les dotations inscrites au titre de la construction dans le budget fédéral pour l'exercice 1960 sont en augmentation par rapport à l'année précédente, il y a lieu de prévoir une plus grande circonspection dans la passation des marchés de travaux publics et dans l'octroi de subventions à la construction de logements, dont la demande sera, d'autre part, freinée par le relèvement des taux d'intérêt et les restrictions de crédit. Celles-ci ne feront cependant pas sentir leurs effets avant le deuxième semestre, car, lorsqu'elles ont été appliquées, le financement des logements qui seront construits pendant la première moitié de l'année était déjà largement engagé. Au quatrième trimestre de 1959, le nombre de permis de construire était encore supérieur de près de 6 % à celui de l'année précédente et les octrois de prêts hypothécaires par les établissements de crédit dépassaient nettement, à la fin de 1959, ceux de l'année précédente. Toutefois, pour l'ensemble de l'année 1960, le nombre de logements achevés devrait être inférieur à celui de 1959, les surfaces restant, il est vrai, en augmentation et l'équipement étant amélioré. Le développement de l'activité dans la construction sera donc principalement dû, en 1960, à la mise en chantier de nouveaux bâtiments industriels et commerciaux. Les autorisations de construire, pour cette catégorie de bâtiments, ont dépassé de 32 %, au quatrième trimestre de 1959, celles accordées au dernier trimestre de l'année précédente.

L'accroissement de la *consommation* des administrations sera sans doute moins marqué qu'en 1959, mais la demande des ménages jouera un rôle plus actif, leurs revenus progressant sensiblement. L'augmentation de la masse des salaires sera moins imputable à celle du nombre de personnes occupées qu'au relèvement des taux de rémunération. Dans les services publics, les traitements des fonctionnaires seront augmentés d'environ 4 % et les négociations en cours laissent prévoir que les salaires des employés et ouvriers le seront de près de 8 %. Dans les autres secteurs, où les revendications des syndicats sont importantes, la pénurie de main-d'œuvre et l'ampleur des débouchés amèneront probablement les entrepreneurs à consentir de substantielles améliorations de salaires. Les revenus de transfert augmenteront également — mais dans une moindre mesure — notamment par suite du relèvement des pensions de vieillesse et de celles des victimes de guerre. Compte tenu de l'accroissement des revenus des entrepreneurs individuels, les ressources des ménages pourraient progresser de 7 % environ en 1960 et leur demande nominale augmenter parallèlement, le taux de l'épargne ne pouvant que difficilement s'élever davantage. Le niveau des prix étant, au début de l'année, supérieur à la moyenne de 1959, la consommation privée devrait ainsi marquer une augmentation, en volume, du même ordre que celle de l'année précédente.

La forte expansion de la demande, tant intérieure qu'extérieure, ne pourra être entièrement satisfaite par une augmentation de la production intérieure, en raison de certaines pénuries, notamment de main-d'œuvre. La progression de *l'emploi* sera sans

doute moindre qu'en 1959. Le nombre des jeunes terminant leur scolarité sera, en 1960, inférieur de près de 75 000 à celui de 1959, tombant ainsi au niveau le plus bas qui ait été enregistré depuis la fin de la guerre. Les entrepreneurs s'efforceront non seulement de recruter de la main-d'œuvre étrangère — italienne, espagnole et grecque, en particulier — mais aussi de faire appel à des réserves de main-d'œuvre — en particulier féminine — demeurées inemployées jusqu'à présent. Mais il est peu probable que le nombre de personnes occupant des emplois salariés augmente de plus de 1,5 %. Par contre, la durée du travail ne subira pas de grandes modifications. Les réductions prévues dans le cadre des conventions collectives sont relativement faibles et, en raison de la forte demande, les heures supplémentaires s'accroîtront sans doute, bien que leur nombre soit déjà très élevé.

Si un progrès sensible de la *production* agricole paraît exclu, la production industrielle, par contre, augmentera considérablement en 1960, les importants investissements effectués provoquant une nouvelle et importante amélioration de la productivité. Toutefois, en raison du haut degré d'utilisation des capacités de production disponibles, la possibilité d'obtenir de nouveaux gains de productivité ira s'amenuisant au cours de l'année. A l'exception des charbonnages et des chantiers navals, où la production demeurera en stagnation ou accusera même un recul, toutes les branches participeront, dans une mesure variable, à cet essor. D'après les commandes enregistrées, les plus fortes augmentations de production se situeront probablement dans le secteur des industries productrices de matières premières et de biens d'équipement, où le coefficient de capital est élevé et où, par conséquent, les pénuries de main-d'œuvre constitueront un moindre goulot d'étranglement. Par contre, l'accroissement de la production dans l'industrie de la construction sera fortement freiné par le manque de main-d'œuvre. L'activité dans le domaine des transports, du commerce et des autres services reflètera l'expansion économique générale. Au total, la croissance du produit national brut, en 1960, pourrait être légèrement supérieure à celle de 1959, qui s'établissait à 5,7 %.

B. Conditions d'équilibre.

La forte expansion de la demande globale, que l'augmentation de la production intérieure ne pourra entièrement satisfaire, provoquera un relèvement sensible des *importations*, notamment de produits finis, surtout en provenance des pays de la C.E.E. et des autres pays industriels de l'O.E.C.E. Le développement de la production conduira à augmenter également les importations de matières premières, qui pourraient, par ailleurs, être encouragées par le raffermissement des cours mondiaux. Mais, compte tenu de l'accroissement escompté du volume des exportations, et en l'absence de modifications sensibles des termes de l'échange, il y a lieu de s'attendre à une certaine augmentation du surplus des échanges extérieurs de biens et services plutôt qu'à une diminution. Le niveau intérieur des prix pourrait être influencé par cette augmentation qui, d'une part, représente une réduction de l'offre intérieure, et qui, d'autre part, est susceptible de provoquer un afflux de liquidités dans la République fédérale; il est, en effet, peu vraisemblable que l'excédent des échanges de biens et services puisse être compensé par des exportations de capitaux à long et à court terme. Il y aurait donc lieu de s'attendre à une nouvelle augmentation des réserves d'or et de devises, qui irait alors à l'encontre des mesures de restrictions du crédit prises par la Banque fédérale.

Par ailleurs, bien que le déficit global de caisse du Bund, prévu pour l'exercice 1960, soit nettement moins élevé que celui qui était prévu pour l'exercice précédent, et que le déficit probable semble devoir, lui aussi, être quelque peu inférieur à celui qui a été effectivement réalisé au titre de l'exercice 1959, il n'est pas sûr que les finances fédérales exercent, en 1960, une influence plus restrictive qu'en 1959, sur la liquidité intérieure. Toutefois, il semble que puisse être escomptée une réduction des déficits des autres collectivités publiques.

Les *prix* intérieurs qui, au début de 1960, s'établissaient déjà à un niveau supérieur à la moyenne de l'année 1959, pourraient marquer encore une légère augmentation. Sans doute, les prix des produits agricoles, qui s'étaient fortement relevés en 1959, accuseront-ils plutôt une tendance à la baisse, étant donné que, si les récoltes sont normales, l'offre — notamment de fruits et de légumes — sera notablement plus importante que l'année précédente, et que la production de viande est également en progression. Par contre, les prix de la construction dépasseront nettement le niveau de l'an dernier et, dans les autres secteurs industriels, la pression de la demande provoquera une tendance à la hausse, qui se manifeste déjà pour certains produits.

2. France.

Alors qu'en 1959, l'exportation avait absorbé la plus grande part de l'accroissement du produit national brut, la poursuite de l'expansion, en 1960, devrait permettre une amélioration sensible du niveau de vie. En effet, les revenus réels des ménages augmenteront beaucoup plus sensiblement qu'au cours de l'année précédente, où les prix à la consommation s'étaient relevés à la suite des mesures prises à la fin de 1958.

Tous les éléments de la demande contribueront à l'expansion en 1960. Les perspectives d'augmentation de la consommation inciteront les entreprises privées à développer leurs investissements, qui viendront ainsi relayer les investissements sur fonds publics, dont l'accroissement sera moins marqué qu'en 1959. La progression des exportations se poursuivra, sans atteindre le rythme exceptionnel de l'année précédente, mais, en raison de l'augmentation sensible des importations, due notamment à une plus forte reconstitution de stocks, l'excédent des échanges extérieurs devrait diminuer. Par ailleurs, l'importance des capacités de production disponibles laisse prévoir un accroissement en volume, de l'ordre de 5,5 %, du produit brut. Toutefois quelques relèvements de prix interviendront au cours de l'année, pour les produits agricoles et les services. Leur diffusion devrait pouvoir être évitée grâce à une politique appropriée.

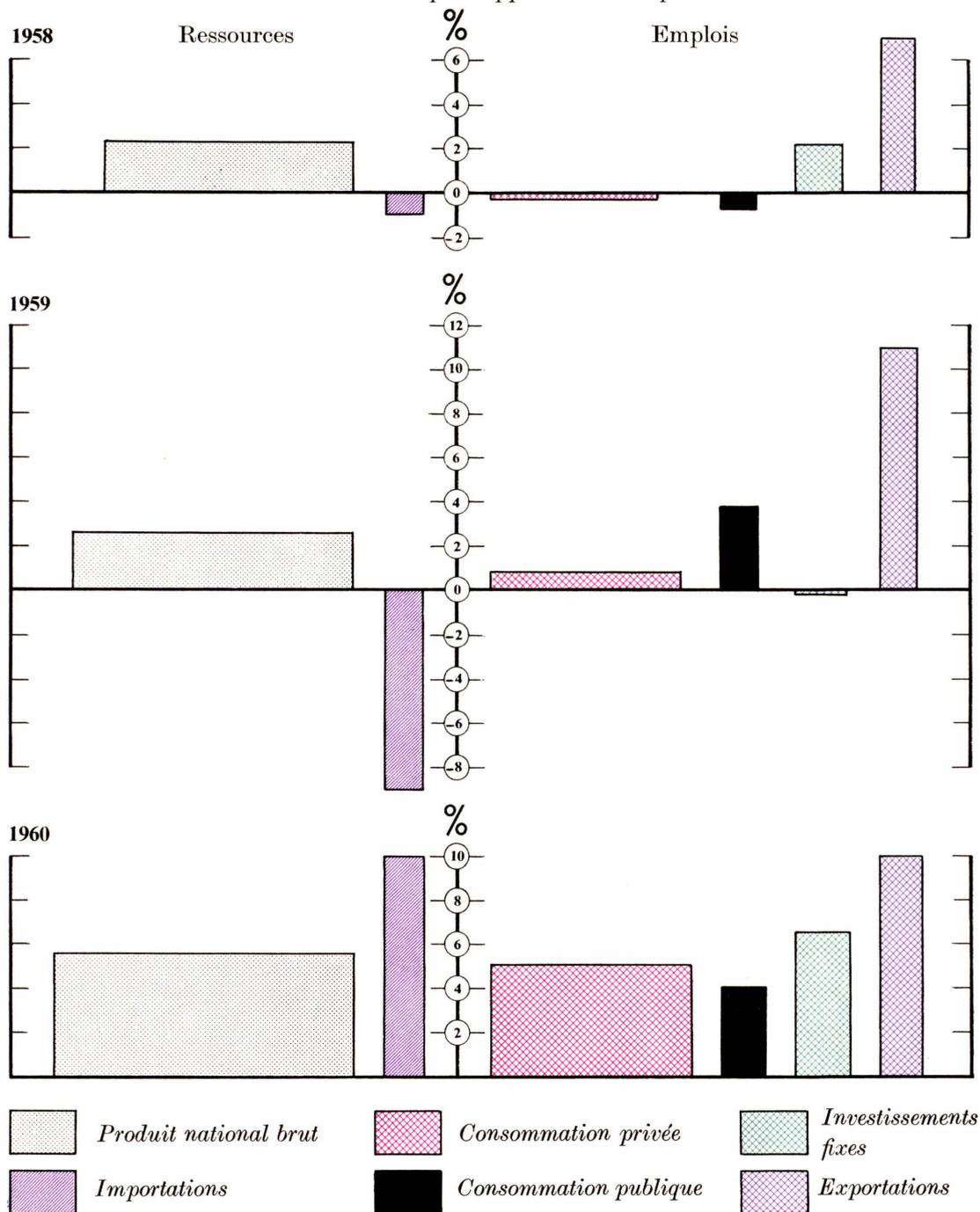
L'année 1959 a marqué le succès du programme d'assainissement économique et financier entrepris au cours de 1957 et complété à la fin de 1958. Le ralentissement de la demande intérieure, provoqué par une sévère politique monétaire et budgétaire, avait, en effet, créé les conditions favorables à la réalisation d'une dévaluation et permis d'importantes modifications dans la structure du budget et le mécanisme des prix. En 1959, non seulement la hausse des prix a pu être limitée et le déficit de la balance des paiements transformé en un large excédent, mais encore, grâce à l'adaptation constante de la politique économique aux nécessités de la conjoncture, la production a pu reprendre son essor interrompu en 1958.

Plusieurs facteurs contribuaient à la hausse des prix : renchérissement des produits importés résultant de la dévaluation, relèvement de certains tarifs, suppression de subventions. En fait, les prix de détail ont monté de 6 %, de décembre 1958 à décembre 1959, parce qu'au relèvement des prix des produits manufacturés et des services, intervenu dès le début de l'année, s'est ajoutée une certaine hausse des prix des produits alimentaires, résultant de la sécheresse de l'été.

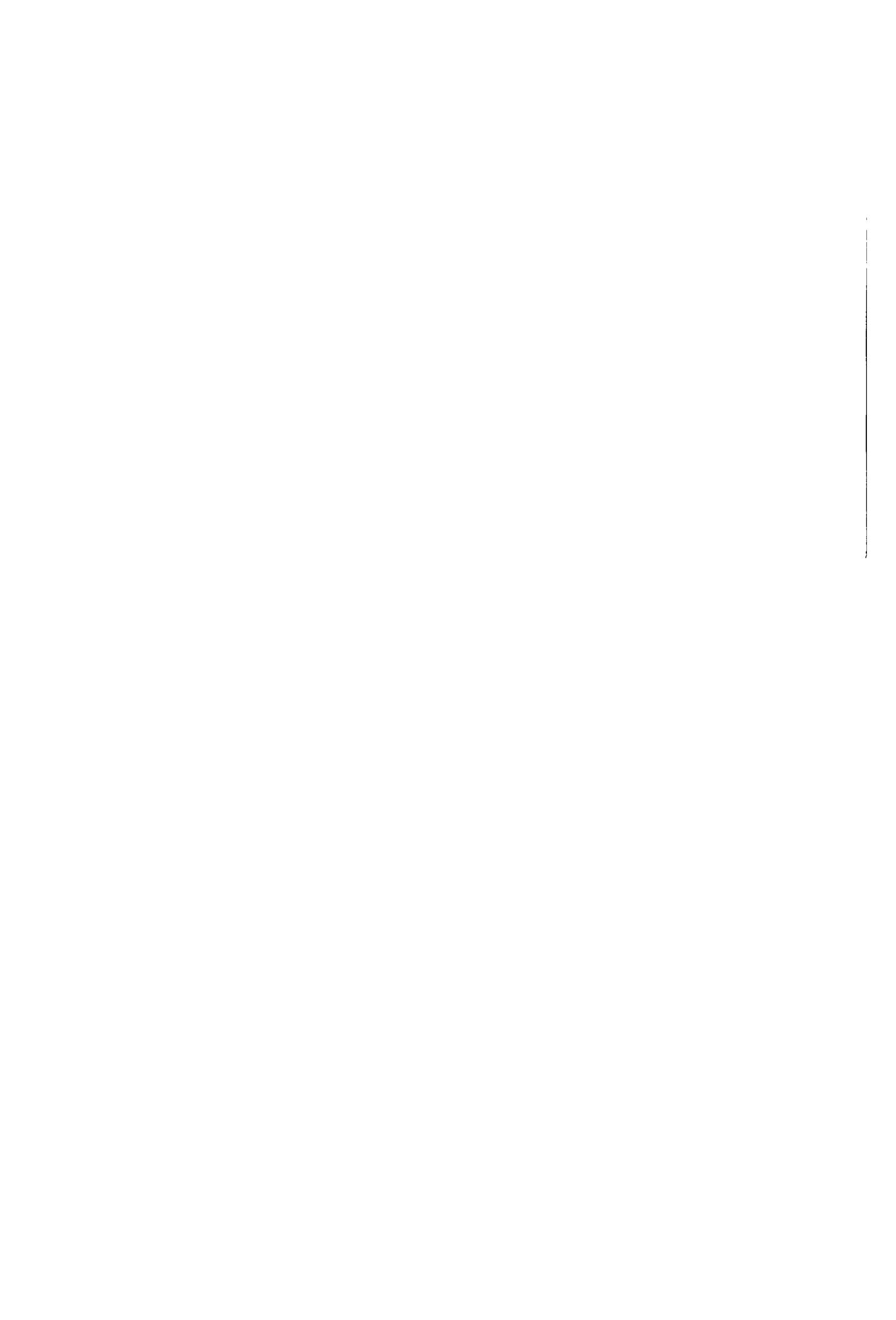
Mais la situation économique a été caractérisée par l'absence de tensions inflationnistes : la demande intérieure s'est pratiquement maintenue au niveau de 1958, alors que la production s'est sensiblement accrue. La conjonction de cette situation avec une reprise de l'économie mondiale sans augmentation des cours de matières premières a provoqué un retournement complet de la balance commerciale. Alors que les importations restaient à un niveau inférieur à celui de l'année précédente, les exportations vers l'étran-

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES.

Variations en volume par rapport à l'année précédente.



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente.



ger marquaient une progression de 29 %, en volume, par rapport à 1958. De plus, la France a bénéficié d'un important courant d'importation de capitaux, si bien que le solde général de la balance des paiements est passé d'un déficit de 100 millions de dollars, en 1958, à un excédent de l'ordre de 1 200 millions de dollars en 1959, et qu'à la fin de l'année, les réserves officielles en or et en devises convertibles atteignaient 1 720 millions de dollars, malgré d'importants remboursements de dettes extérieures.

Si le progrès des exportations et, dans une moindre mesure, l'augmentation des investissements sur fonds publics, ont constitué les facteurs déterminants de la reprise, la consommation des ménages et l'investissement privé ont servi, l'une au début de l'année, l'autre à la fin, d'adjuvants à l'expansion. Celle-ci a été plus forte qu'il n'avait été prévu, puisque, de décembre 1958 à décembre 1959, l'accroissement de la production industrielle a dépassé 10 %.

Au début de 1960, les forces d'expansion ne semblent pas fléchir. Le progrès des exportations se poursuit, tandis que la plupart des éléments de la demande intérieure se développent. L'existence de capacités de production inutilisées laisse encore une certaine élasticité à l'économie. Cependant, la puissance des revendications de certains groupes sociaux et la lenteur des modifications de structure nécessaires risquent, à défaut d'une politique appropriée, de compromettre l'équilibre actuel.

A. Hypothèses d'évolution.

Un bond des *exportations*, analogue à celui enregistré en 1959, ne paraît pas vraisemblable. Les ventes de produits sidérurgiques, qui constituent une part appréciable des exportations totales, pourraient, en effet, marquer un certain recul, alors qu'elles avaient fortement augmenté en 1959. On peut néanmoins escompter un nouveau développement des exportations d'automobiles, de produits chimiques, de textiles et de certains biens d'équipement, de sorte que l'ensemble des exportations vers l'étranger pourrait s'accroître de plus de 10 %, en volume, par rapport à l'année précédente. La croissance des exportations vers les autres pays de la zone franc se poursuivra également, en dépit d'un certain fléchissement des ventes aux pays de l'Afrique noire, résultant d'une plus large ouverture de ces pays aux produits originaires d'autres zones monétaires.

La reprise des *investissements* des entreprises constituera un autre facteur d'expansion. Si la reconstitution des stocks, déjà amorcée, paraît certaine, l'ampleur de la progression des investissements fixes, estimée à 6,5 % par rapport à 1959, dépendra essentiellement des réactions des entrepreneurs privés. Les programmes des grandes entreprises nationales resteront, en effet, au niveau atteint en 1959, si l'on excepte Air-France, qui doit recevoir une importante livraison d'avions à réaction des États-Unis. Après le recul observé pendant la plus grande partie de 1959, il semble bien cependant que le mouvement de reprise des investissements du secteur privé, qui s'est manifesté en fin d'année, doive se poursuivre. La croissance des débouchés intérieurs et la nécessité de s'adapter à un marché plus vaste en voie de formation sont autant de stimulants à l'investissement. Par ailleurs, les difficultés de financement paraissent devoir être assez facilement résolues : d'une part, la politique du crédit est encore assez libérale et les taux sur le marché financier n'ont marqué que tout récemment une légère hausse; d'autre part, les ressources propres

des entreprises seront, en 1960, en progression sensible. En effet, si l'on prévoit une augmentation des salaires versés, la pression fiscale indirecte diminuera, et les versements au titre de l'impôt sur les sociétés seront, en valeur absolue, du même ordre qu'en 1959.

Le développement de la *consommation* des ménages doit également reprendre en 1960, après deux années de quasi-stagnation. La masse des salaires augmentera d'environ 8,5 %, compte tenu d'un accroissement de 1,5 % du nombre d'heures travaillées et d'une hausse de salaires de 3,5 % déjà acquise au 1^{er} janvier. Les revenus bruts des entrepreneurs individuels devraient progresser dans des proportions comparables, mais les revenus de transfert devraient augmenter moins qu'en 1959, où les prestations sociales avaient été nettement relevées. La pression fiscale sera moins forte que l'année précédente, en raison, d'une part, de la modification de la législation — suppression de la taxe proportionnelle, aménagement de la surtaxe progressive, réduction de certains droits de succession — et, d'autre part, de la moindre progression des revenus imposables. Les ressources disponibles des ménages s'accroîtront ainsi d'environ 8,5 %. Compte tenu d'une légère diminution du taux d'épargne et d'une hausse des prix de 3,5 % d'une année à l'autre, l'augmentation attendue de la consommation des ménages sera du même ordre que celle des revenus réels, soit de 5 % environ. Moins marquée pour l'alimentation, elle le sera davantage pour les consommations qui ont été les plus réduites en 1959 : habillement, transports, appareils électro-ménagers, loisirs.

Par contre, la consommation et les investissements des administrations n'exerceront pas le même effet dynamique qu'en 1959. Ils progresseront cependant, respectivement de 4 et de 9,5 % en volume. Le budget de 1960, qui continuera à supporter les charges des dépenses militaires et civiles pour l'Algérie, de même que celles qu'impose l'aide aux pays de la Communauté française, prévoit, en effet, un effort particulier en faveur de l'enseignement — création d'emplois nouveaux, constructions scolaires — de l'agriculture, du réseau routier et des recherches atomiques. Assurant le financement des autorisations de programmes antérieurement décidées, il en ouvre de nouvelles, en progression de 15 % par rapport à 1959, pour les dépenses d'équipement de caractère définitif.

Au total, l'emprunt net de l'État aux autres secteurs de l'économie sera, comme en 1959, de l'ordre de 1 milliard de NF. La progression des dépenses, comme celle des recettes, s'établit à environ 5 %, taux plus faible que ceux prévus pour les principaux agrégats, ce qui traduit une diminution relative du rôle de l'État dans l'économie.

La croissance du *produit national brut* pourrait être de 5,5 %, en volume, par rapport à l'année précédente. Les hypothèses concernant la production agricole sont prudentes, car certaines récoltes de 1959 ont été abondantes et les livraisons de viandes importantes; aussi l'augmentation prévue pour 1960 n'est-elle que de 2 % en volume. Les prestations de services ne progresseront, par ailleurs, que d'environ 5 % en volume, mais la production industrielle — y compris le bâtiment — devrait marquer un accroissement de 7,5 % d'une année à l'autre.

Dans le secteur de l'énergie, les perspectives sont favorables pour les produits pétroliers et le gaz naturel, mais des difficultés subsisteront pour l'écoulement des stocks de charbon. La sidérurgie risque plutôt d'être gênée par les limites des capacités de production, tandis que, dans l'industrie de l'aluminium, de nouvelles unités de production

permettront de satisfaire la demande. Les commandes actuellement en carnets dans les industries chimiques garantissent, pour 1960, le maintien de l'expansion dans ce secteur. L'industrie automobile poursuivra sa progression, le marché intérieur faisant preuve d'une plus grande fermeté qu'en 1959, tandis que les exportations enregistreront encore des gains très importants. Les autres secteurs de la mécanique bénéficieront également du progrès de la demande, bien que, pour certains gros matériels, l'activité, en 1960, doive se ressentir de la baisse des commandes passées en 1958 ou au début de 1959. Dans l'industrie textile, la reprise devrait se poursuivre.

L'amélioration de l'activité sera sans doute moins marquée dans le bâtiment. La construction d'H.L.M., qui avait joué un rôle moteur en 1959, se développera encore en 1960, tandis que les programmes d'investissement des entreprises comporteront la construction de nouveaux bâtiments industriels. Mais il est probable que les capacités de production de ce secteur, où l'augmentation de la productivité a été estimée à plus de 10 % en 1959, ne seront pas pleinement utilisées.

B. Conditions d'équilibre.

La progression des exportations, moins marquée qu'en 1959, s'accompagnera, en 1960, d'une augmentation sensible des *importations*. Les achats de produits alimentaires ne se maintiendront probablement pas au niveau élevé atteint à la fin de l'année, mais les importations de matières premières s'accroîtront fortement, en raison d'une reconstitution de stocks d'autant plus nécessaire que la progression de la production, en 1959, s'est accompagnée d'un recul des importations. Au surplus, les cours sur les marchés mondiaux ont montré récemment une tendance à la hausse : au quatrième trimestre de 1959, l'indice français des matières premières industrielles importées s'inscrivait en hausse de 3 % sur la moyenne de l'année. D'autre part, les nouvelles mesures de libération des échanges, prises à la fin de 1959, entraîneront vraisemblablement une augmentation notable des achats de produits manufacturés, qui s'est d'ailleurs déjà manifestée au cours des derniers mois. Bien qu'une partie croissante de certains approvisionnements soit fournie par des pays de la zone franc, en raison notamment de l'arrivée du pétrole saharien, le solde des règlements commerciaux avec l'étranger devrait enregistrer une diminution, tout en restant positif. Par ailleurs, une détérioration de la balance des prestations de services pourrait se produire. Enfin, les importations nettes de capitaux privés n'atteindront vraisemblablement pas la même ampleur qu'en 1959, tandis que les remboursements de dettes augmenteront d'une centaine de millions de dollars.

L'équilibre financier intérieur ne sera donc pas facilité, autant qu'en 1959, par l'augmentation des liquidités en provenance de l'extérieur. Le marché monétaire risque de connaître une moins grande aisance, au moment où la demande de crédit des entreprises ira s'amplifiant. Les banques, qui, au cours de l'année 1959, se sont largement désendettées vis-à-vis de l'institut d'émission, pourront, il est vrai, assez facilement faire face à cet accroissement. Cette situation présenterait cependant certains risques, au cas où une action restrictive s'avérerait nécessaire. C'est pourquoi, une certaine modération a été recommandée aux banques dans la distribution du crédit, qui avait été particulièrement libérale à la fin de l'année. D'autres mesures, telle l'institution d'un système de réserves obligatoires, sont envisagées.

Il n'est toutefois pas certain que l'application de mesures restrictives en matière de crédit soit le seul remède aux tensions, trop souvent renaissantes, sur les *prix*. Les hausses récemment enregistrées sur les prix de certains produits alimentaires et services ne semblent pas tenir à un déséquilibre global entre l'offre et la demande, mais plutôt à des déséquilibres partiels, qui sont malaisément résorbés en raison d'une certaine rigidité des structures elles-mêmes. L'action déjà engagée, notamment dans le secteur de la distribution, pourrait donner à l'économie une plus grande souplesse et contribuer ainsi au maintien d'un équilibre durable.

3. Italie.

Alors que la croissance du produit national brut, en 1958, n'avait atteint 4 % environ que grâce à une récolte particulièrement abondante, elle a dépassé 6 % en 1959, en dépit d'une augmentation plus modeste de la production agricole et de la faible progression des investissements industriels au cours du premier semestre. C'est seulement à partir de l'été, avec l'accélération des exportations et la reprise de la demande de produits sidérurgiques et de biens d'équipement, que l'économie est pleinement entrée dans une phase de rapide expansion.

Aussi, en 1960, la progression du produit national brut pourrait-elle être supérieure encore à celle réalisée en 1959, qui pourtant compte parmi les plus fortes qu'ait enregistrées l'économie italienne. La capacité de production, constamment relevée par l'intensification des investissements, doit permettre de répondre à l'important développement de la demande, tant intérieure qu'extérieure, sans tensions excessives sur les prix ni variations sensibles du solde des paiements courants. Les réserves de change devraient augmenter encore sensiblement en 1960, sans marquer toutefois, compte tenu des mouvements de capitaux, un accroissement aussi considérable qu'au cours des deux dernières années.

Tandis qu'au premier semestre de 1959, la progression de la consommation constituait encore le principal facteur de soutien de la conjoncture, au second semestre c'est l'expansion de la demande extérieure, accélérant la reprise de l'investissement, qui a joué un rôle déterminant. Les indices du volume des exportations et ceux de la production de biens d'équipement ont marqué, dans la seconde moitié de l'année, une progression sans cesse croissante. Aussi la production industrielle — dont l'indice corrigé des variations saisonnières a enregistré une augmentation de 14 % entre juin et décembre — a-t-elle, pour l'ensemble de l'année, dépassé de 11 % le niveau de 1958.

A la faveur de cette vive reprise industrielle, l'évolution de l'emploi a été et demeure favorable, ce que reflètent aussi bien les enquêtes par sondage que le recensement des chômeurs inscrits, dont le nombre a diminué de plus de 100 000 en un an.

L'expansion de l'économie s'est réalisée dans un climat de stabilité. La tendance à la baisse des prix, encore manifeste au premier semestre, s'est interrompue, du fait notamment de la hausse des prix des produits alimentaires, qui a cependant été plus faible que dans les autres pays membres. Le coût de la vie a peu varié; le léger recul qu'il a enregistré au début de l'année a même, pour la première fois, fait jouer dans le sens de la baisse le mécanisme de l'échelle mobile des salaires. Dans ces conditions d'équilibre intérieur, l'accroissement de la demande extérieure a permis un vif essor des exportations et

une réduction sensible du déficit de la balance commerciale, en dépit du développement continu des importations.

L'ensemble des autres recettes nettes en devises s'est également accru, bien qu'en fin d'année le relèvement des taux de l'intérêt, dans d'autres pays, ait entraîné une réduction des dépôts étrangers auprès des banques italiennes. L'augmentation des réserves officielles en or et devises a ainsi atteint le montant très élevé de 878 millions de dollars et contribué fortement, en 1959, à l'abondance des liquidités. Sans doute le développement du crédit bancaire s'est-il accéléré; mais les liquidités des banques, comme celles de l'économie, demeurent élevées, ainsi qu'en témoignent l'empressement à souscrire, en janvier dernier, à l'émission de bons du Trésor à neuf ans, et la persistance de la lente diminution du rendement des fonds publics et des obligations privées. Cette baisse des taux de l'intérêt à long terme est d'autant plus remarquable qu'après l'adoption de la loi portant réduction de l'impôt sur les intérêts des obligations privées, de très importantes émissions ont été faites par les principales sociétés italiennes. Le Trésor, dont l'endettement vis-à-vis de la Banque d'Italie a diminué, bénéficie également d'une grande aisance : il dispose de la quasi-totalité du produit du grand emprunt à moyen terme, émis durant l'été de 1959, alors que le décaissement des sommes correspondant à l'exécution des programmes d'investissement auxquels il est destiné ne s'effectue que graduellement.

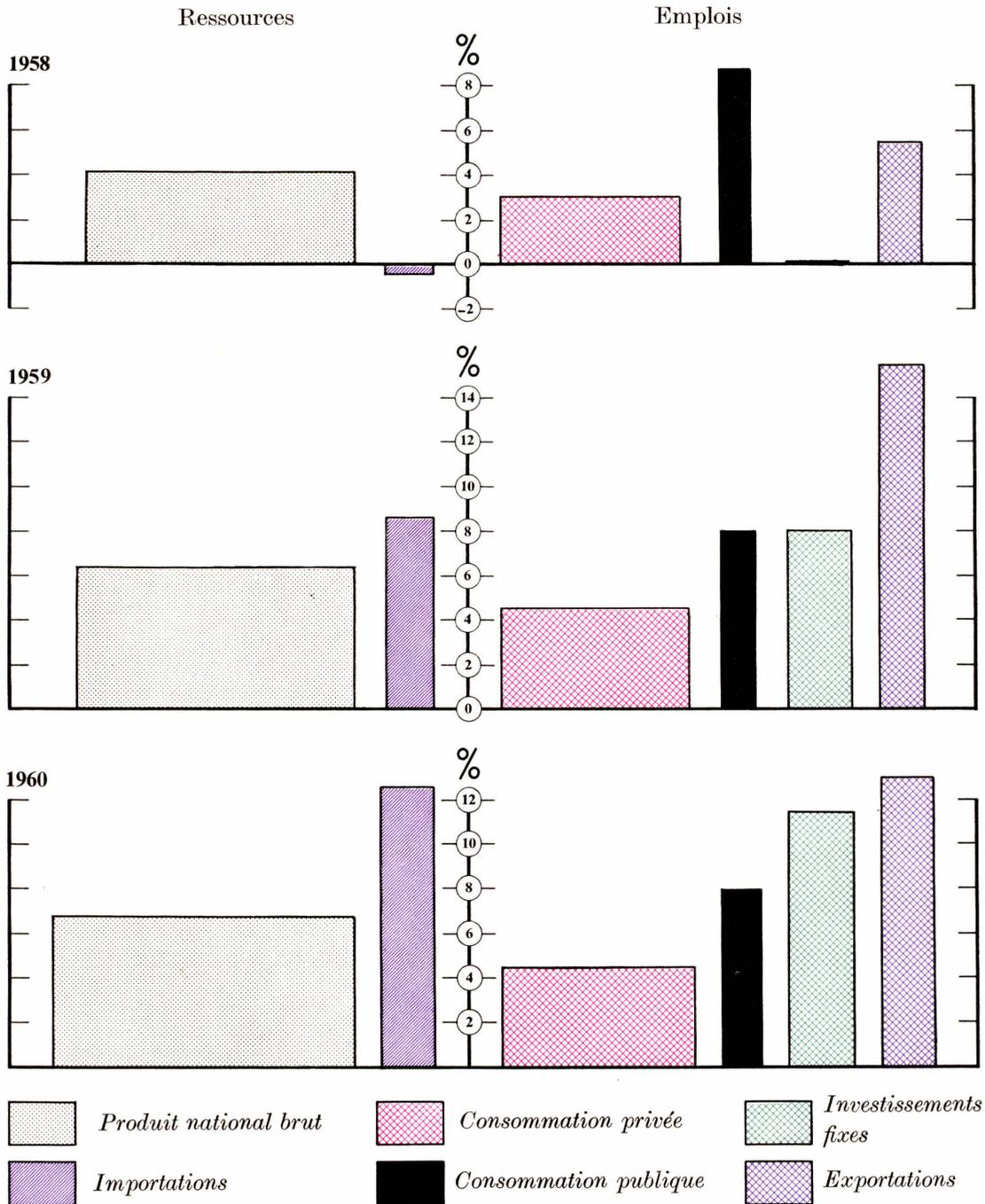
A. Hypothèses d'évolution.

La fermeté de la demande extérieure permettra un nouveau développement des *exportations* en 1960. Sans doute, l'accroissement de la demande intérieure va-t-il freiner l'essor de certaines exportations, surtout là où les prix à l'exportation sont considérés peu satisfaisants, de sorte que le taux d'accroissement ne demeurera pas au niveau exceptionnellement élevé atteint au second semestre de 1959. En 1960, il pourrait cependant être de 16 %, en valeur comme en volume, par rapport à l'année précédente, les prix à l'exportation ne paraissant plus devoir baisser comme ils l'ont fait depuis deux ans.

Les *investissements* prendront, en 1960, un essor d'autant plus vif que leur reprise est encore très récente. Il ressort de différentes enquêtes, ainsi que de l'importance des demandes de financement émanant des entreprises privées, que celles-ci se proposent d'accélérer leur formation de capital fixe; les projets d'investissements de l'« Istituto per la Ricostruzione Industriale » et de « l'Ente Nazionale Idrocarburi » pour 1960, d'un montant de 440 milliards de liras, comportent de sensibles accroissements dans des secteurs tels que la sidérurgie, la pétrochimie, l'énergie et les communications. Les programmes d'investissements publics déjà adoptés par le Parlement ou proposés à son adoption marquent un relèvement sensible, qui devrait, en dépit de délais administratifs et techniques inévitables, exercer ses effets avant la fin de 1960. Enfin, la construction de logements, à l'exception des habitations de luxe, enregistrera une nouvelle augmentation, le nombre d'autorisations de construire ayant été très élevé à la fin de 1959. Dans l'ensemble, les investissements bruts en capital fixe devraient s'accroître de près de 14 % en valeur, soit d'environ 11,5 % en volume, compte tenu d'une certaine hausse des prix des biens d'équipement, dont les premiers indices sont déjà perceptibles au début de 1960.

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES.

Variations en volume par rapport à l'année précédente.



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente.

Les *stocks* pourraient également s'élever de façon sensible. S'il ne faut pas s'attendre à une augmentation significative des stocks de denrées agricoles, les dernières récoltes n'ayant accusé qu'une progression médiocre, la reconstitution des stocks de matières premières industrielles, seulement amorcée en 1959, devrait se confirmer en 1960.

Le développement de la *consommation* se poursuivra, en 1960, à un taux voisin de celui de l'année précédente. D'une part, l'augmentation de l'emploi dans les secteurs non agricoles et celle, probable, de la durée du travail dans l'industrie, devraient, à elles seules, entraîner une progression de l'ordre de 3 % de la masse des salaires. D'autre part, les taux de rémunération qui, de janvier à décembre 1959, n'avaient augmenté que de 1 %, devraient s'accroître davantage en 1960, l'application de l'échelle mobile jouant, cette fois, dans le sens de la hausse, alors qu'en 1959 elle avait entraîné une baisse des indemnités de vie chère. Compte tenu de l'accroissement des revenus non salariaux, les ressources nominales des ménages progresseront de 6,5 % et leur consommation de 4,5 % en volume, la hausse des prix de détail, d'une année à l'autre, étant estimée à 2 %. D'autre part, la consommation publique maintiendra le taux de croissance de 8 % environ, enregistré les années précédentes.

La *production* industrielle progressera dans presque tous les secteurs. Cette progression sera particulièrement vive pour la sidérurgie, l'industrie automobile et les branches principales de l'industrie mécanique, l'industrie chimique et celle des fibres textiles synthétiques. Elle sera également sensible pour l'énergie électrique, le raffinage du pétrole et l'industrie du papier. Enfin, la production de certaines industries liées à la consommation de masse — industries alimentaires, textiles — augmentera approximativement au taux moyen observé au cours des dernières années. Dans l'ensemble, la production industrielle, y compris la construction, pourrait s'accroître de 11 %.

Dans l'hypothèse de conditions atmosphériques moyennes et compte tenu d'une nouvelle réduction, au profit des productions animales, de certaines cultures excédentaires, la production agricole ne s'élèvera que de 2 à 3 %, en volume, par rapport à l'année précédente. Par contre, la progression du secteur des services sera de l'ordre de 5 %. Le développement régulier du tourisme sera stimulé, en 1960, par l'organisation des jeux Olympiques à Rome; les services liés à l'activité industrielle — transports, banques, assurances — bénéficieront de l'essor de celle-ci, et les autres — soins médicaux, hôtellerie, entretien d'automobiles, etc. — de la lente modification de la structure de la consommation, résultant de l'amélioration du niveau de vie. Au total, la croissance du produit national brut pourrait ainsi s'établir aux environs de 7 % en volume.

Ces perspectives très favorables permettent d'escompter une augmentation de *l'emploi* au moins égale à celle des meilleures années. Il n'est cependant pas certain que le chômage puisse, en 1960, diminuer davantage qu'en 1959. En effet, si l'émigration de travailleurs italiens sera plus importante que l'an passé, en raison des pénuries de main-d'œuvre qui se manifestent dans certains pays étrangers, l'accroissement de la population active sera également plus marqué, du fait de l'apparition, sur le marché du travail, des premières classes nombreuses de l'après-guerre.

B. Conditions d'équilibre.

Si la progression rapide de la demande globale ne paraît pas comporter de risque de tensions graves, il faut cependant s'attendre, en 1960, à une hausse modérée des *prix*. Celle-ci ne résultera pas, dans l'ensemble, d'un alourdissement des coûts de production unitaires, l'amélioration moyenne de la productivité pouvant compenser le relèvement prévu des salaires. Mais les entreprises pourront, sur un marché de vendeurs, chercher à relever leurs marges dans la mesure qui leur paraît désirable pour couvrir, autant que possible par l'autofinancement, l'important accroissement des investissements qu'elles se proposent de réaliser. D'autre part, l'enchérissement qui pourra affecter certains secteurs ne sera pas facilement compensé par des baisses en d'autres secteurs. De même, l'influence, sur l'indice du coût de la vie, de la hausse des loyers bloqués et des prix contrôlés de certains services ne sera probablement pas, en 1960, contrebalancée, comme en 1959, par une baisse des prix des denrées alimentaires. Enfin, les prix à l'importation pourront augmenter faiblement, alors qu'en 1959, ils s'étaient établis à un niveau inférieur de près de 6 % à celui de l'année précédente.

La variation des termes de l'échange étant très limitée et le volume des *importations* de marchandises marquant une progression aussi forte que celui des exportations — du fait qu'aux besoins courants s'ajoutera un certain restockage — le déficit des échanges commerciaux ne semble pas devoir différer considérablement de celui de 1959. Il en est de même de l'excédent des paiements courants, compte tenu de la progression de certaines recettes invisibles, notamment de celles résultant du tourisme.

L'apport net de capitaux privés à long terme devrait, d'autre part, se poursuivre, le dynamisme de l'économie italienne et ses succès à l'exportation devant inciter les investisseurs étrangers à accroître leurs opérations en Italie. Par contre, les emprunts publics extérieurs seront sans doute moins élevés et il est peu vraisemblable que se reproduise, en 1960, un afflux de capitaux à court terme comparable à celui de l'année précédente, en raison notamment de la hausse récente des taux d'intérêt à l'étranger. Ainsi la progression des réserves de change sera-t-elle probablement plus faible qu'en 1959, tout en demeurant très importante.

Cette progression entraînera un nouvel accroissement des liquidités internes, auquel, par contre, ne semblent pas devoir contribuer notablement les opérations des administrations. Le déficit de caisse des finances publiques paraît, il est vrai, devoir s'élever, non seulement pour l'exercice 1959-1960, mais aussi pour le suivant, en raison de l'accroissement des dépenses et, en particulier, de celles correspondant à des autorisations de programmes. Pour la première fois depuis longtemps, le projet de budget 1960-1961 prévoit même un accroissement du déficit au titre des opérations propres à l'exercice annuel, compte tenu de la réintégration comptable de dépenses faites antérieurement hors budget. Mais la tendance, déjà enregistrée au second semestre de 1959, de couvrir une plus grande part du déficit du Trésor par un recours au marché financier plutôt que par l'émission de bons du Trésor ordinaires, se poursuivra en 1960, si l'on en juge par l'importance des derniers emprunts à moyen et long terme et par le dépôt d'un projet de loi visant à permettre l'émission de tels emprunts, dans certaines limites, sans autorisation spéciale du Parlement.

En dépit de ce plus grand appel de l'État au marché financier, les entreprises parviendront à maintenir à un niveau élevé l'émission de valeurs mobilières et particulièrement d'obligations. Les instituts spéciaux de crédit seront également amenés à accroître l'émission d'obligations, pour faire face aux demandes qui leur seront présentées, notamment dans le cadre des dispositions prises par les pouvoirs publics en vue de contribuer à la solution des problèmes structurels qui restent posés à l'économie italienne. C'est ainsi que les mesures adoptées en 1959 pour faciliter le financement des investissements des petites et moyennes entreprises — avec bonification d'intérêts pour les investissements à effectuer dans les régions les moins favorisées du pays — devraient prendre effet dès 1960.

4. Pays-Bas.

La croissance vigoureuse dont l'économie néerlandaise avait déjà témoigné au cours du premier semestre de 1959 s'est amplifiée pendant la seconde moitié de l'année, en dépit d'un ralentissement temporaire de la consommation privée, grâce au développement des exportations et à l'accélération des investissements des entreprises.

Ces impulsions expansionnistes se maintiendront en 1960. Compte tenu d'un accroissement plus rapide de la consommation privée, imputable principalement à l'amélioration attendue des salaires, la demande interne progressera beaucoup plus nettement qu'en 1959, malgré un ralentissement dans le domaine de la construction. Or, par suite de l'amenuisement des réserves de capacités de production, le taux d'augmentation du produit national brut ne pourra pas nettement dépasser, en 1960, celui enregistré en 1959. L'équilibre entre les ressources et les emplois ne sera assuré que par une détérioration de la balance des opérations courantes avec l'étranger, dont le solde restera cependant positif. Sous réserve que soient respectées les dispositions prises par les pouvoirs publics pour maintenir le relèvement des salaires dans les limites de l'amélioration de la productivité, l'augmentation des prix ne résultera que de la suppression de subventions et de la majoration des loyers. La politique ainsi définie devrait permettre une évolution satisfaisante au cours des mois à venir, mais l'épuisement rapide des réserves de croissance, et particulièrement de main-d'œuvre, pourrait poser des problèmes dès l'automne de 1960.

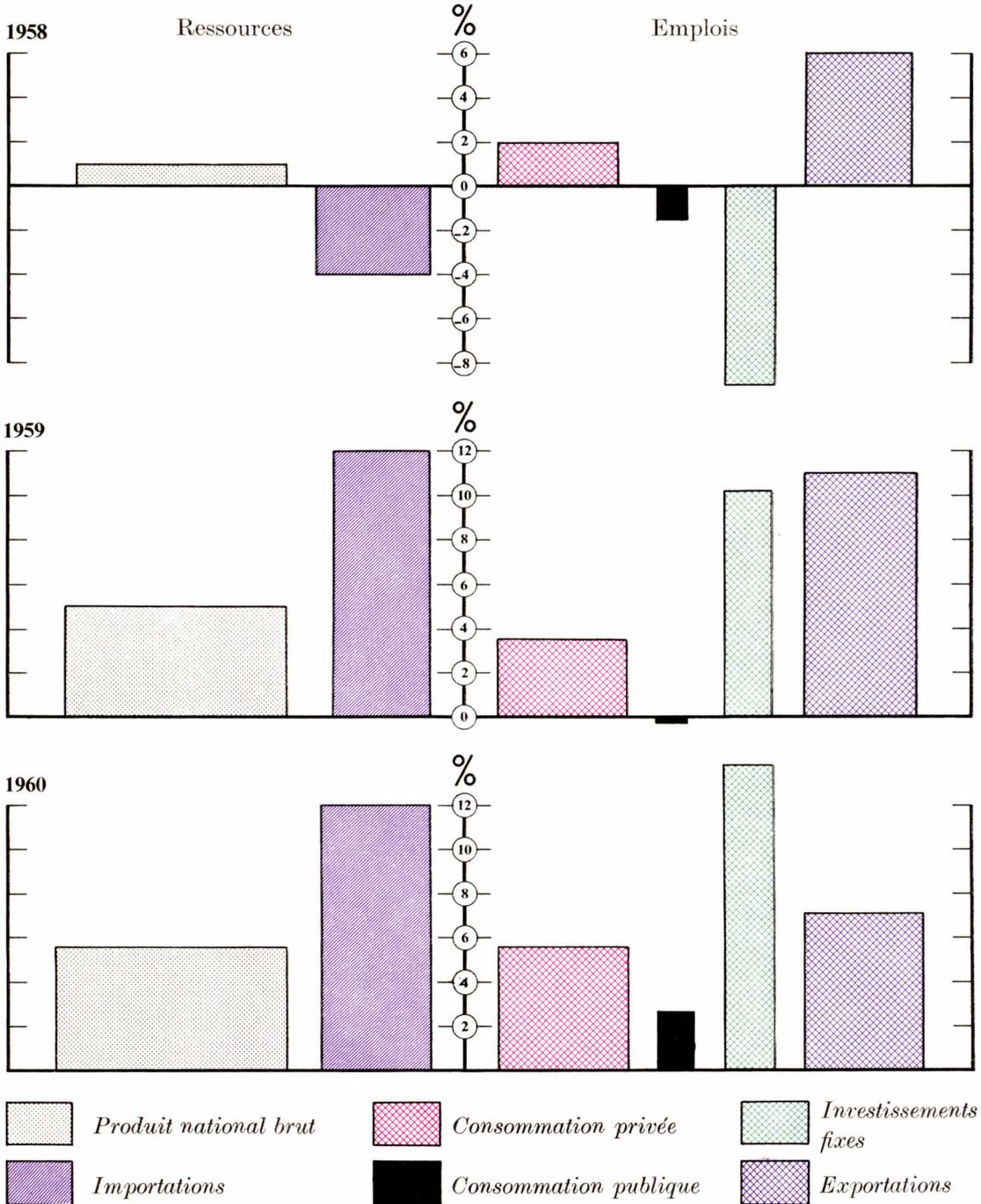
La reprise déjà constatée en 1958 a été suivie, en 1959, d'une vive expansion de la production. Celle-ci a pu atteindre 9 % dans l'industrie et la construction et, malgré la baisse de la production agricole due à la sécheresse, le produit national brut a augmenté de plus de 5 %.

Résultant, pour une large part, du développement rapide des exportations, cette croissance a été également soutenue par l'expansion successive de la plupart des éléments de la demande interne. Les investissements des pouvoirs publics, qui avaient constitué, au début de l'année, l'un des principaux stimulants de la conjoncture, ont eu tendance à se ralentir au second semestre. Mais, dans le même temps, les investissements des entreprises en capital fixe se sont accélérés. Par ailleurs, la consommation privée, dont la croissance s'est trouvée freinée, pendant l'été, par le renchérissement des produits alimentaires, a été relancée, en fin d'année, par les premières augmentations de salaires.

En dépit de l'amélioration remarquable de la productivité dans tous les secteurs, l'agriculture exceptée, et de l'accroissement naturel de la population active, le nombre de chômeurs a diminué sensiblement. En janvier 1960, les réserves de main-d'œuvre officiellement recensées se chiffraient, variations saisonnières éliminées, à moins de 60 000 unités. L'accroissement des rendements, la modération des mouvements de salaires et le niveau relativement bas des cours des matières premières ont permis de maintenir la

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES.

Variations en volume par rapport à l'année précédente.



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente.

stabilité des prix des produits industriels; mais, par suite de la hausse des prix des produits alimentaires, l'indice du coût de la vie a augmenté de 3,5 % de juin à décembre.

Bien que l'accroissement du volume des importations ait dépassé, surtout en fin d'année, celui des exportations, l'excédent de la balance des paiements courants a été légèrement plus élevé qu'en 1958, grâce à l'amélioration des termes de l'échange. Les remboursements de dettes publiques extérieures et les importantes exportations nettes de capitaux privés ont été loin de compenser cet excédent, de telle sorte que les réserves en devises du système bancaire ont encore augmenté de 700 millions de florins environ en 1959.

Cet accroissement s'est cependant effectué tout entier sous forme d'un gonflement des avoirs à court terme à l'étranger des banques commerciales, et n'a pas donc affecté le volume des disponibilités monétaires, qui est demeuré pratiquement stationnaire en 1959. La reprise des investissements a entraîné, par ailleurs, depuis le milieu de l'année, une importante expansion du crédit bancaire au secteur privé, qui a incité les autorités monétaires à relever le taux de l'escompte à la fin de novembre. Par contre, les administrations ont exercé un effet de contraction sur les liquidités, en empruntant sur le marché financier plus qu'il n'était nécessaire pour couvrir leur déficit.

A. Hypothèses d'évolution.

Confirmant les tendances déjà apparues en fin d'année, la demande interne progressera nettement plus vite en 1960 qu'en 1959. Le Bureau central du Plan prévoit que la dépense nationale brute, en 1960, augmentera de 8,5 % en volume, alors qu'en 1959 elle ne s'était accrue que de 5,5 %.

Cette accélération portera à la fois sur la consommation et les investissements. La *consommation* privée se trouvera, en effet, stimulée par les majorations de salaires actuellement négociées, qui aboutiront à une augmentation de 5,5 % des gains moyens réels. Compte tenu de l'évolution favorable, grâce à la haute conjoncture, des revenus des non-salariés, le volume de la consommation privée augmentera de 5,5 %, contre 3,5 % en 1959. Par contre, le volume de la consommation publique ne sera supérieur que de 2,5 % à celui de 1959, cet accroissement résultant principalement des achats plus importants d'équipements militaires.

D'autre part, l'ensemble des *investissements* en capital fixe et en stocks, en 1960, augmentera de nouveau considérablement, soit de 18 %, contre 13 % en 1959. L'acquisition de biens d'équipement par les entreprises et la constitution de stocks progresseront davantage encore; mais les investissements sous forme de bâtiments industriels et commerciaux seront limités par les capacités de production, tandis que la construction de logements se maintiendra, conformément aux objectifs fixés par le Gouvernement, à son niveau de 1959. Par ailleurs, les dépenses publiques d'investissement, qui s'étaient accrues de 18,5 % en 1959, augmenteront encore de 10 % en 1960.

Le développement plus rapide de la demande interne, attendu en 1960, limitera l'effet de la haute conjoncture extérieure sur les ventes néerlandaises. On s'attend, en effet, à ce que le volume des *exportations* de biens et services n'augmente que de 7 %, contre 11 % en 1959.

L'exiguité des réserves de main-d'œuvre ne permettra pas à la *production* de répondre entièrement à ce développement de la demande. Si, en effet, grâce aux investissements considérables effectués en 1959, et à ceux, plus importants encore, prévus pour 1960, la productivité globale pourra augmenter de 4 %, l'offre additionnelle de main-d'œuvre pourra difficilement dépasser 80 000 unités. Pour moitié environ, cette offre proviendra de l'accroissement naturel de la population active, et, pour une certaine fraction, du fait de l'augmentation du nombre de personnes incitées par la haute conjoncture à prendre un emploi. Le Bureau central du Plan estime enfin que le chômage pourrait diminuer encore, en moyenne, de 20 000 personnes environ au cours de l'année. Il est à prévoir que l'industrie des métaux, la construction et le secteur du textile connaîtront des pénuries de main-d'œuvre en 1960, surtout vers la fin de l'année.

Aussi ces secteurs ne pourront-ils pas profiter entièrement du développement de la demande prévisible en 1960 et connaîtront-ils une diminution assez sensible du taux de progression de leur production. L'industrie des métaux, en particulier, ne pourra pas suivre le net accroissement de la demande de biens d'équipement et de produits de consommation durables. Compte tenu de l'évolution dans la construction, la production brute globale de l'industrie ne s'élèvera, dès lors, que de 7 % en 1960, contre plus de 9 % en 1959.

Dans des conditions climatiques normales, un accroissement d'environ 7 % de la production végétale, joint à la progression régulière de la production animale, permettrait d'escompter une augmentation de près de 6 % de la production agricole totale. Les services se développeront à un rythme légèrement plus faible, bien que les transports, en particulier, bénéficient de l'amélioration générale de l'activité et du développement des échanges. La croissance du produit national brut se situera entre 5,5 % et 6 %, à prix constants.

B. Conditions d'équilibre.

Les tensions provoquées par le fort accroissement de la demande, au regard d'un développement de la production intérieure limité par les disponibilités de main-d'œuvre, se traduiront essentiellement par une détérioration de la balance des opérations courantes avec l'étranger. Celle-ci, évaluée à 1,1 milliard de florins en 1960, paraît acceptable, étant donné l'ampleur de l'excédent — 1,8 milliard de florins — enregistré en 1959. Compte tenu de l'évolution prévisible des opérations en capital avec l'étranger, caractérisée par le maintien d'un important courant d'exportation de capitaux privés, les avoirs extérieurs du système bancaire augmenteront encore de 250 millions de florins environ.

La réduction de l'excédent de la balance des paiements courants, devant permettre de satisfaire l'accroissement de la demande interne au delà de celui de la production, contribuera ainsi au maintien de la stabilité des *prix*. Ceux-ci se situeront, il est vrai, à un niveau supérieur de 2 % à celui de 1959. Mais cette augmentation sera la conséquence de la majoration des loyers et de la suppression de la subvention du prix du lait au 1^{er} avril 1960, qui seront compensées par un relèvement général des salaires de 3,6 %, à la même date. L'hypothèse retenue implique que des conditions plus normales sur les marchés agricoles annulent la hausse accidentelle des prix des produits alimentaires intervenue

dans la seconde moitié de 1959, et que soient respectées les dispositions prises pour que la révision des conventions collectives de salaires, entre le 1^{er} septembre 1959 et le 1^{er} avril 1960, n'ait pas de répercussion sur le niveau des prix. Les majorations de salaires consenties par les entreprises doivent être motivées par une amélioration de la productivité dans l'industrie intéressée, pour autant que cette amélioration n'ait pas déjà été absorbée par l'augmentation compensatrice des salaires précédemment mentionnée; d'autre part, elles ne doivent pas dépasser notablement l'accroissement moyen de la productivité générale. Jusqu'à présent, ces normes ont été observées, alors que les révisions de salaires ont déjà porté sur les deux tiers des effectifs employés dans les entreprises.

Le ralentissement de la croissance des réserves de change limitera, par ailleurs, l'expansion des *liquidités*, qui avait été considérable en 1958 et 1959. La demande de moyens de financement sera, au contraire, caractérisée par le gonflement de l'emprunt net des entreprises, en raison de l'augmentation des investissements, qui sera financée, en partie, par une expansion du crédit bancaire. L'emprunt net des administrations restera, pour sa part, à peu près au même niveau qu'en 1959, bien que leur épargne soit plus élevée, en raison surtout du rendement accru des impôts et de la réduction des subventions.

L'accroissement de l'épargne de tous les secteurs de l'économie et la création nette de liquidités nouvelles ne suffiront cependant pas à assurer complètement le financement des nouveaux investissements et du volume largement accru des transactions; les entreprises et les ménages procéderont donc vraisemblablement à la mobilisation d'une partie de leurs réserves de liquidités accumulées précédemment. Le niveau de ces réserves était tel, à la fin de 1959, qu'une continuation de l'expansion des liquidités, en 1960, à la faveur d'événements exceptionnels, appellerait une action corrective de la part des autorités. Tel serait le cas, notamment, si d'importantes ventes à l'étranger d'actions de sociétés néerlandaises venaient gonfler le volume des moyens disponibles sur le marché des capitaux, ou si le crédit bancaire se développait à un rythme trop rapide.

Les mesures qui pourraient alors être prises pour assurer le maintien de l'équilibre financier n'élimineraient cependant pas entièrement le risque de tensions inflationnistes. Ce risque ne peut être écarté que par une stricte discipline des chefs d'entreprise autant que des salariés, dans l'application des directives gouvernementales en matière de salaires et de prix. Une hausse de ces derniers, résultant d'une incorporation totale ou partielle des majorations de salaires réduirait l'augmentation du volume de la consommation. Limitant ainsi l'écart entre l'offre et la demande intérieure, cette évolution entraînerait sans doute une moindre détérioration de la balance des paiements, mais l'équilibre des ressources et des emplois s'établirait finalement à un niveau inférieur à celui qui peut être atteint sans inflation.

5. U.E.B.L.

Belgique.

La sérieuse récession qui pesait sur l'économie belge, depuis les derniers mois de 1957, a pris fin au premier trimestre de 1959 ; la production n'a cependant rejoint que vers la fin de l'année les niveaux atteints en 1957.

Si l'accroissement du produit national brut a été nettement moins élevé que dans la plupart des pays membres, c'est que 1959, en Belgique, n'a pas été seulement une année de reprise conjoncturelle, mais aussi de reconversion structurelle.

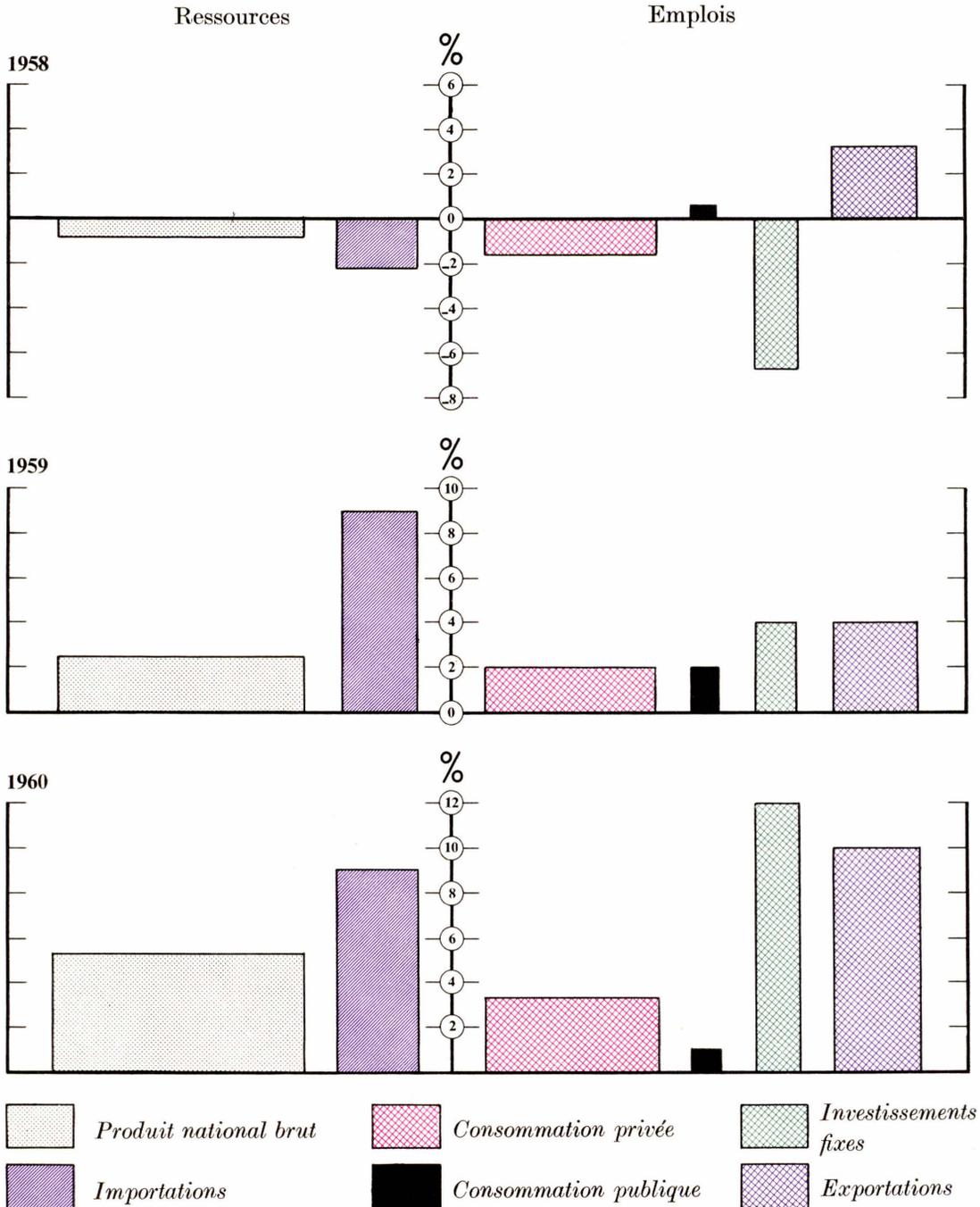
L'expansion des divers éléments de la demande, et plus particulièrement des investissements des entreprises, qui s'est manifestée au dernier trimestre de 1959 et confirmée au cours des derniers mois, fera pleinement sentir ses effets en 1960. L'augmentation rapide de la production industrielle permettra d'obtenir une croissance de l'ordre de 5 % du produit national brut, provoquant ainsi une nette régression du chômage. Compte tenu de l'importance des ressources inemployées existant encore dans de nombreux secteurs, la production pourra satisfaire, sans tensions de prix, le développement de la demande tant intérieure qu'extérieure. La fermeté de cette dernière laisse prévoir, en dépit de l'accroissement sensible des importations, une certaine amélioration de la balance des opérations courantes avec l'étranger. A moins de sorties importantes de capitaux privés, provoquées par d'éventuelles mesures monétaires prises en d'autres pays, la situation du marché financier restera relativement aisée ; la réduction du découvert du Trésor, prévue par le budget pour 1960, devrait dégager une partie des fonds nécessaires pour faire face aux besoins de financement croissants des entreprises.

Le retournement conjoncturel qui s'est manifesté au début du printemps de 1959 a été principalement imputable à la progression de la demande étrangère en provenance des autres pays industrialisés, et aux mesures prises par les autorités pour stimuler la demande intérieure. L'amélioration des conditions d'octroi de primes et de crédits à la construction d'habitations devait entraîner une forte progression des mises en chantier, de sorte que le nombre de logements achevés a dépassé de 7 % le niveau atteint l'année précédente. D'autre part, les mesures adoptées, vers le milieu de l'année, en faveur de la création de nouvelles entreprises et de l'extension d'établissements existants, ont stimulé la demande d'investissements des entreprises au cours du deuxième semestre.

Ces mesures avaient à la fois pour but de favoriser la relance de l'économie à la sortie de la récession et de contribuer à la solution des problèmes de reconversion posés notamment dans les régions où la production de charbon devait subir de fortes réductions. L'amélioration structurelle ainsi poursuivie a exercé, dans l'immédiat, un effet dépressif qui explique, dans une large mesure, que le taux de croissance du produit national brut n'ait pas dépassé 2,5 % en 1959. Par suite de la fermeture de nombreux sièges d'extraction et de certains établissements industriels, le chômage devait demeurer, pendant la majeure

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES.

Variations en volume par rapport à l'année précédente.



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente.

partie de l'année, au-dessus du niveau de 1958, pour n'accuser une nette diminution qu'au cours des deux derniers mois. Les salaires étant restés relativement stables, les revenus disponibles des ménages n'ont marqué qu'un accroissement modéré et, malgré une légère diminution du taux d'épargne, la consommation des ménages n'a progressé que faiblement; elle a été limitée par la hausse des prix de détail provoquée par l'enchérissement accidentel des denrées alimentaires pendant l'été et l'automne de 1959. Les prix de gros des autres produits ont été stables et ont même marqué une légère réduction dans certains secteurs, par suite des progrès importants de la productivité.

Le volume des importations de biens et services ayant augmenté davantage que celui des exportations, et les termes de l'échange s'étant quelque peu détériorés, l'excédent de la balance des opérations courantes avec l'étranger s'est amenuisé. En outre, les exportations nettes de capitaux privés se sont accélérées, surtout à la fin de l'année, les différences de taux d'intérêt sur le marché belge et sur les places étrangères ayant, en effet, provoqué d'importantes sorties, qui n'ont été que partiellement compensées par les rapatriements en provenance du Congo. Il en est résulté une diminution de près de 4 milliards de francs belges des avoirs en or et en devises convertibles de la Banque nationale. Celle-ci a été amenée à décider, le 24 décembre 1959, un relèvement de 3,25 % à 4 % du taux de l'escompte, qui a été suivi, au cours des deux premiers mois de 1960, d'une augmentation d'environ 2 milliards de francs belges des réserves de change.

A. Hypothèses d'évolution.

Les divers éléments de la demande contribueront, en 1960, de manière plus harmonieuse qu'en 1959, à une expansion rapide de l'économie belge. Le développement simultané des exportations, des investissements des entreprises et des ménages ainsi que, dans une moindre mesure, de la consommation, viendra relayer l'action des pouvoirs publics.

Sans doute, les *exportations* vers les États-Unis et le Canada ne continueront-elles pas à se développer au rythme très élevé de 1959; mais d'autres clients importants de la Belgique lui achèteront sensiblement plus qu'au cours de l'année dernière. Tel sera notamment le cas de la France, dont les importations avaient marqué une nette diminution à la suite des mesures monétaires de la fin de 1958, et des Pays-Bas, dont les achats supplémentaires s'effectueront, pour une part importante, en Belgique. Enfin, il est probable que les ventes aux pays producteurs de matières premières retrouveront au moins leur niveau de 1958.

Les *investissements* des entreprises, qui dépendent étroitement des perspectives de vente à l'étranger, ont marqué une vive reprise à la fin de 1959. Au quatrième trimestre, les commandes intérieures de l'industrie mécanique et électrique ont augmenté de plus de 30 % par rapport aux mois correspondants de 1958, marquant ainsi l'accélération d'une progression qui, pour l'année 1959, s'établit, en moyenne, à environ 15 %.

Les mesures fiscales prises en 1959, en vue de faciliter la reconversion structurelle de la production belge, exerceront, d'autre part, leurs pleins effets en 1960. Aussi, l'augmentation du volume des achats de biens d'équipement, par rapport à 1959, pourrait-elle dépasser 15 %. L'accroissement des stocks sera également plus important qu'en 1959,

en raison des besoins d'approvisionnement en matières premières, bien que les stocks de charbon sur le carreau des mines, qui avaient encore fortement augmenté en 1959, doivent marquer une diminution, d'ailleurs limitée par les dispositions gouvernementales prises en décembre dernier.

Dans la construction, l'activité demeurera élevée en 1960. Si l'on prévoit que l'augmentation du nombre de maisons en construction subira un certain ralentissement, d'ailleurs compensé en partie par le développement des constructions de bâtiments industriels et commerciaux, l'accroissement de 20 % des mises en chantier d'immeubles d'habitation, enregistré l'an dernier, permet d'escompter que le nombre de logements achevés atteindra un niveau record en 1960. De même, du fait de l'importance des travaux en cours, la réduction, dans le budget de l'État pour 1960, du volume des marchés à conclure durant cet exercice, n'exercera sans doute pas d'influence avant la fin de l'année.

Le développement de la *consommation* sera plus faible que celui des autres éléments de la demande globale. Les taux de salaires dans l'industrie augmenteront relativement peu. Il se situeront, en moyenne, à 3 % au-dessus du niveau de 1959, du fait des majorations accordées en septembre et octobre derniers en vertu de la clause d'échelle mobile, et de celles qui seront probablement consenties, au second semestre, en fonction des progrès de la productivité. Si l'on tient compte cependant de l'augmentation des effectifs employés et de la durée du travail, ainsi que de l'incidence de l'instauration du salaire hebdomadaire garanti, la masse globale des salaires versés dans le secteur privé est susceptible d'augmenter de près de 5 %.

Dans le secteur public, l'accroissement des dépenses de traitements et salaires sera sensiblement du même ordre, en raison de l'amélioration des rémunérations des catégories inférieures et d'un léger accroissement des effectifs. Mais les transferts sociaux auront tendance à se stabiliser, une diminution sensible des versements d'allocations de chômage devant notamment être attendue. Au total et compte tenu de l'augmentation des profits distribués et des revenus des entrepreneurs individuels, les ressources brutes des ménages progresseront de près de 5 % en moyenne, par rapport à 1959.

Les revenus disponibles s'accroîtront parallèlement, le prélèvement par voie d'impôts directs, basé pour une part importante sur les revenus perçus en 1959, n'exerçant pas encore d'effet contractif. Mais une légère augmentation du taux de l'épargne des ménages devrait probablement succéder à la baisse constatée pendant les dernières années. Les prix à la consommation se situant, par ailleurs, à un niveau supérieur de près de 1 % à celui de 1959, la consommation n'augmentera, en termes réels, que d'environ 3,5 %.

Les taux d'accroissement de la *production* seront assez diversifiés selon les secteurs de l'économie. L'industrie manufacturière et la construction connaîtront la progression la plus importante et certaines branches, telles l'industrie mécanique et électrique et la métallurgie, dépasseront largement le taux d'accroissement moyen de la production industrielle, évalué à 9 %. En revanche, l'extraction de charbon diminuera encore, du fait, notamment, de l'exécution des programmes de fermeture des sièges non rentables, tendant à réduire les capacités de production de 2,5 millions de tonnes en 1960.

Dans l'hypothèse de conditions climatiques normales, la production agricole devrait augmenter d'environ 4 %, en volume, par rapport à 1959, des résultats plus favorables

dans le domaine végétal s'ajoutant à la progression continue des productions animales. Étant donné le développement plus faible dans les services que dans les autres secteurs, le taux d'accroissement du produit national brut, atteignant 5 % en volume, serait l'un des plus élevés de la période d'après-guerre.

Ces perspectives d'évolution permettent de prévoir une augmentation notable de l'emploi et, compte tenu de l'accroissement très limité de la population active, une réduction du chômage complet, qui pourrait se chiffrer à 1 % de la main-d'œuvre civile.

B. Conditions d'équilibre.

L'expansion escomptée pour 1960 n'épuisera cependant pas, dès cette année, les capacités de production inemployées et les réserves de main-d'œuvre disponibles. Divers facteurs contribueront à la stabilité des *prix*. L'amélioration de la productivité sera sensible et, dans certaines branches industrielles, elle pourra plus que compenser la hausse modérée des salaires. La forte réduction des prix de vente du charbon, qui s'est répercutée, au début de 1960, sur les tarifs d'électricité à haute tension, contribuera, d'autre part, à alléger les coûts de production. On peut espérer, enfin, que la résorption des tensions apparues, en 1959, sur les marchés agricoles permettra une réduction, déjà amorcée d'ailleurs, des prix de certains produits alimentaires.

Par contre, les prix à l'importation auront tendance à enchérir, en raison du raffermissement des cours sur les marchés mondiaux. Il n'en résultera cependant pas de détérioration des termes de l'échange, le développement de la demande extérieure de produits dans lesquels se spécialise l'industrie belge permettant également un relèvement des prix à l'exportation.

L'accroissement du volume des importations — du même ordre qu'en 1959 — étant, par ailleurs, inférieur à celui des exportations, la balance des opérations courantes avec l'étranger devrait s'améliorer légèrement au cours de l'année 1960.

Bien qu'il soit difficile de prévoir les mouvements de capitaux privés, qui ne font l'objet d'aucun contrôle, on peut escompter que l'important courant d'exportations de capitaux qui s'était manifesté en 1959 sera nettement freiné par les mesures monétaires prises à la fin de l'année. En revanche, les remboursements d'emprunts publics contractés au cours des dernières années deviendront plus importants.

Ainsi, l'effet global, sur le marché financier, des opérations avec l'étranger serait sensiblement le même qu'en 1959. L'offre sur le marché des capitaux bénéficiera de l'accroissement prévisible de l'épargne des ménages et des entreprises. La composition de la demande sera, par ailleurs, sensiblement modifiée. D'une part, le développement des affaires entraînera un recours croissant du secteur privé au marché financier, sous forme d'émission d'actions et de crédits hypothécaires, les liquidités des entreprises, qui s'étaient déjà amenuisées en 1959, décroissant au fur et à mesure de la réalisation des programmes d'investissements. D'autre part, suivant les prévisions budgétaires, les besoins de financement de l'État seront ramenés de 28 milliards de francs belges environ, en 1959, à 24 milliards en 1960, en dépit de l'accroissement de l'aide économique au Congo et au Ruanda-Urundi, grâce à l'augmentation du rendement des impôts et à la réduction de certains transferts et des dépenses en capital.

Le découvert de trésorerie sera financé, dans une mesure encore plus importante qu'en 1959, par des emprunts à long terme. Déjà, l'emprunt émis en février a procuré près de 13 milliards de francs belges. Le Trésor pourrait ainsi se dispenser d'accroître sensiblement son endettement à court terme envers le système bancaire, au moment où, précisément, les banques seraient amenées à mobiliser les avoirs qu'elles ont placés en bons du Trésor au-delà de leurs obligations réglementaires de couverture.

Les conditions paraissent donc réunies pour que l'expansion de l'économie belge s'accélère, en 1960, sans tensions graves. Le risque subsiste cependant que la politique monétaire suivie en d'autres pays, pour faire face aux tensions qui pourraient s'y manifester, n'entraîne, en Belgique, de nouvelles sorties de capitaux et n'oblige les pouvoirs publics à prendre également des mesures restrictives susceptibles de freiner l'essor des investissements, particulièrement nécessaire à la reconversion structurelle.

Grand-Duché de Luxembourg.

Les conditions favorables du marché mondial des produits sidérurgiques ont entraîné, en 1959, une nette amélioration de la conjoncture luxembourgeoise, qui a permis une augmentation de 4 %, en volume, du produit national brut. L'expansion se poursuivra, en 1960, à un rythme accéléré, un accroissement de la consommation et des investissements devant s'ajouter à un nouveau développement des exportations.

La situation économique du Grand-Duché de Luxembourg, qui a présenté, en 1959, de nombreuses ressemblances avec celle de son partenaire de l'U.E.B.L., s'est nettement améliorée vers la fin du premier trimestre, qui a marqué le début de l'accroissement sensible des exportations de l'industrie sidérurgique.

Mais si cette reprise des *exportations* a considérablement élevé le niveau de la demande globale, ses effets indirects sur la demande intérieure ne se sont pas encore pleinement fait sentir.

D'une part, les investissements des entreprises, dont l'enquête organisée, au début de 1959, auprès des chefs d'entreprise, avait souligné la faiblesse, n'ont réagi que lentement à l'amélioration de la production. De même, la situation du marché immobilier a pesé lourdement sur la demande de logements nouveaux; seul le développement des investissements publics a tendu à soutenir l'activité dans l'ensemble de la construction.

D'autre part, les taux de salaires sont restés pratiquement stables, sauf dans les services publics, où une majoration des traitements de 8 % a été accordée, dont la moitié a été versée en mai et juin, l'autre en fin d'année. Dans l'industrie, l'amélioration de l'activité a cependant provoqué, notamment par l'octroi de primes de production plus élevées, une augmentation de la masse des salaires. Les revenus ont donc marqué un certain accroissement, en dépit de la réduction de certains revenus non salariaux, principalement des dividendes. Mais l'épargne demeurant élevée, la progression de la consommation privée, freinée quelque peu par la hausse des prix, a été relativement modérée.

Par suite de cette évolution des divers éléments de la demande, l'augmentation de la *production* s'est manifestée essentiellement dans les industries travaillant pour l'exportation ou vendant à celles-ci des produits intermédiaires, tandis que, dans la plupart des branches dépendant du marché intérieur, l'activité a encore fléchi en 1959. Comme dans la plupart des pays membres, les prix à la consommation ont légèrement augmenté vers le milieu de l'année, par suite de l'enchérissement des produits alimentaires, mais cette hausse était résorbée en grande partie au début de 1960. Si les prix à l'exportation se sont relevés, dans le courant de l'année, leur niveau moyen est cependant demeuré nettement en dessous de celui de 1958, de sorte que les termes de l'échange se sont sensiblement détériorés.

En 1960, l'accroissement du produit national brut pourrait dépasser celui de 1959 — de l'ordre de 4 % —, en même temps que s'amélioreraient les termes de l'échange. L'importance des carnets de commandes et la bonne tenue du marché mondial des produits sidérurgiques permettent de prévoir à la fois une augmentation importante du volume des exportations et un certain relèvement du niveau moyen de leurs prix.

D'autre part, à la différence de l'évolution constatée en 1959, il se produira simultanément une expansion de la demande interne. Une progression sensible de la consommation privée résultera de l'accroissement des revenus disponibles des ménages, tant sous l'effet d'une amélioration de l'activité que de la majoration des taux de salaires : à la suite de l'arbitrage intervenu dans la sidérurgie, les travailleurs de cette industrie ont, en effet, bénéficié, à partir du 1^{er} janvier 1960, d'une augmentation de salaires de 2,5 %.

Les investissements des entreprises seront, par ailleurs, stimulés non seulement par les perspectives de développement des ventes, mais aussi par la modification des dispositions fiscales en faveur des investissements nouveaux. Le projet de budget pour 1960 porte à 120 millions de francs le plafond de 25 millions de francs auquel se limitait, en 1959, le montant des équipements pouvant bénéficier d'un abattement fiscal de 20 %. En revanche, les investissements publics auront tendance à diminuer, les engagements prévus au titre du budget de 1960 marquant une importante réduction.

Le déficit global du budget de l'État, pour l'exercice 1960, s'établira, d'après les prévisions budgétaires, à 670 millions de francs environ, contre 870 millions en 1959, tandis que le recours au marché financier tombera de 619 millions, en 1959, à 500 millions environ en 1960. Les finances publiques, qui avaient soutenu la conjoncture en 1959, tant par l'engagement de dépenses plus élevées au titre des travaux publics que par l'accroissement des dépenses courantes, exerceront ainsi un effet restrictif en 1960.